

Tour de vis au regroupement familial

La décision du gouvernement belge met à mal de nombreux immigrés marocains



المؤتمر السابع
الاقليمي
بتطوان

تحت شعار:
تصولون في قلب التحول:
عدالة مجالية، تنمية مستدامة وإفتاح متوسعي

برئاسة:
الأخ الكاتب الأول
د. إدريس لشكر

الثلاثاء 22 يوليوز 2025
على الساعة 17:30

بالمركز الثقافي
بتطوان

Driss Lachguar préside le 7^{ème} Congrès provincial USFP/Tétouan

Le Premier secrétaire, Driss Lachguar préside aujourd'hui le 7^{ème} Congrès provincial USFP / Tétouan. Placé sous le thème «Tétouan au cœur du changement : justice spatiale, développement durable et ouverture méditerranéenne», cet événement est prévu à 17h30 au Complexe culturel de Tétouan.



L'USFP réitère son soutien inconditionnel à la cause palestinienne
Khaoula Lachguar reçoit Qassem Awad, haut responsable de l'Organisation de libération de la Palestine

Chambre des conseillers

Séance plénière annuelle mardi sur les politiques relatives à l'investissement et l'emploi

La Chambre des conseillers tiendra, mardi, une séance plénière annuelle consacrée à la discussion et à l'évaluation des politiques publiques relatives à l'investissement et l'emploi.

"Le président de la Chambre des conseillers informe l'ensemble des conseillers, que conformément à l'article 101 de la Constitution, la Chambre tiendra la séance plénière annuelle consacrée à la discussion

et à l'évaluation des politiques publiques relatives à l'investissement et l'emploi, mardi 22 juillet, à partir de 10h30", indique un communiqué de la Chambre.

L'USFP réitère son soutien inconditionnel à la cause palestinienne

Actualité

Khaoula Lachguar reçoit Qassem Awad, haut responsable de l'Organisation de libération de la Palestine

Dans une conjoncture régionale tendue et un contexte international troublé, un souffle de solidarité sincère s'est élevé depuis Rabat, porteur de la voix d'un Maroc fidèle à ses principes. Khaoula Lachguar, vice-présidente de l'Internationale socialiste et membre du Bureau politique de l'USFP, a reçu en Qassem Awad, haut responsable de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), en charge du dossier des droits humains et de la société civile. Cette rencontre, loin d'être une simple formalité diplomatique, incarne un acte politique profond et résolu, fidèle à la tradition de soutien constant de l'USFP à la lutte du peuple palestinien.

Qassem Awad n'a pas manqué d'exprimer sa gratitude envers le rôle historique et fondateur que joue le parti de la Rose dans la défense des droits du peuple palestinien. Il a également salué, avec une reconnaissance particulière, les efforts menés par le Royaume du Maroc sous la conduite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, pour soutenir la résistance palestinienne, défendre ses droits légitimes et faire entendre sa cause dans les instances internationales.

Cette réunion a été aussi l'occasion d'un échange franc et stratégique. Le représentant palestinien a souligné l'importance du levier socialiste à l'échelle internationale, appelant l'USFP à activer ses canaux auprès des partis socialistes et progressistes européens, afin de mobiliser un appui parlementaire plus large et plus influent en faveur de la Palestine. Une diplomatie partisane certes, mais articulée, cohérente, et ancrée dans une vision de justice globale.

Khaoula Lachguar a réaffirmé, avec une clarté sans équivoque, que la question palestinienne n'est pas une simple cause extérieure pour le Maroc. Elle constitue, au contraire, une question centrale, partagée par SM le Roi, le gouvernement et l'ensemble du peuple marocain. Elle a insisté sur la nature constante, dénuée de calculs conjoncturels ou d'intérêts secondaires, du soutien marocain à la Palestine, fondé sur un en-



gagement clair et sans ambiguïté envers l'Organisation de libération de la Palestine, seule représentante légitime du peuple palestinien.

Dans un discours empreint de fermeté, la dirigeante itilhadie a condamné les tentatives de certaines puissances régionales visant à imposer une tutelle politique sur la décision palestinienne. Elle a dénoncé l'exploitation cynique des souffrances du peuple palestinien pour servir des agendas étrangers au combat libérateur. Le Maroc, a-t-elle insisté, rejette cette logique et se tient fermement du côté de la légitimité palestinienne.

Avec conviction, Khaoula Lachguar a

exprimé la pleine disponibilité de son parti à engager un dialogue actif avec les leaders des partis sociaux-démocrates européens afin d'élargir le front du soutien à la Palestine. Elle a appelé à une mobilisation réelle des parlements, des gouvernements, des instances décisionnelles pour mettre fin aux crimes graves commis par l'armée d'occupation israélienne, dont les actes relèvent désormais, selon elle, d'un processus d'extermination collective. La rencontre s'est conclue dans une atmosphère de convergence forte. Les deux parties ont réitéré leur attachement aux idéaux de justice, de liberté et de souveraineté. L'USFP a renouvelé son enga-

gement à continuer le combat aux côtés du peuple palestinien, dans toutes les tribunes et tous les espaces de l'Internationale socialiste, pour faire triompher ses droits, accompagner les démarches pour la fin de l'occupation, et contribuer à la construction d'un Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods pour capitale.

Ce n'était pas qu'un rendez-vous politique. C'était un acte de mémoire, de fidélité et d'espérance. Un rappel que, face aux brutalités de l'histoire, les voix justes, quand elles persistent, finissent toujours par résonner plus fort que le silence complice.

Mehdi Ouassat

Tour de vis au regroupement familial

La décision du gouvernement belge met à mal de nombreux immigrés marocains



Mauvaise nouvelle pour les Marocains cherchant à rejoindre la Belgique dans le cadre du regroupement familial. En effet, Bruxelles a récemment adopté un projet de loi visant à restreindre et durcir les conditions du regroupement familial, qui constitue l'un des principaux canaux d'entrée légale des étrangers sur le territoire belge. Cette réforme cible en particulier les personnes bénéficiant d'une protection internationale (réfugiés reconnus ou bénéficiaires de protection subsidiaire), avec pour objectif affiché de réduire significativement le nombre de demandes de regroupement familial. En 2024, 13.102 demandes ont été introduites sur cette base, contre 9.358 en 2023.

Restrictions

Au cœur de la réforme en question se trouve la condition de revenu requise pour le regroupant, qui a été substantiellement renforcée. Alors qu'une exigence de revenu existait déjà auparavant, le montant minimal que doit atteindre le regroupant est désormais fixé à 110% du revenu mensuel minimum garanti moyen, soit environ 2.323 euros nets par mois. Pour chaque personne supplémentaire voulant re-

joindre le regroupant, ce seuil est augmenté de 10%, et ce sans plafond. Autrement dit, plus la famille est nombreuse, plus le regroupant doit justifier d'un revenu élevé, une disposition vivement critiquée par le Conseil d'État en raison de son impact potentiel sur l'accès au regroupement familial. Par ailleurs, les conditions de délai ont également été durcies. Les réfugiés reconnus bénéficieront désormais d'une période de six mois maximum pour déposer leur demande de regroupement familial sans condition de revenu, contre un an auparavant. Pour les bénéficiaires de la protection subsidiaire, cette dispense de condition de revenu est totalement supprimée, et ils devront attendre au moins deux ans avant de pouvoir introduire une demande.

Le projet de loi prévoit aussi un durcissement des conditions liées à l'obtention de la nationalité belge. Le montant que les candidats doivent désormais verser pour l'acquisition de la nationalité sera multiplié, passant de 150 euros à 1 000 euros, avec une indexation annuelle. En plus de cette hausse tarifaire, les postulants devront réussir un test de langue (niveau minimum B1) dans l'une des langues officielles ainsi qu'un test de citoyenneté.

Impact

Ces réformes risquent d'impacter les ressortissants marocains qui demeurent largement le groupe le plus conséquent en termes d'obtention de premiers titres de séjour pour des motifs familiaux. Les demandes de séjour des ressortissants marocains en Belgique relèvent principalement de motifs familiaux (65% des demandes) selon le Cahier du rapport annuel 2022 l'immigration en chiffres et en droits de Myria. Les chiffres d'Eurostat datant de 2022 indiquent que les Marocains dominent nettement ce classement, soulignant ainsi l'importance des liens migratoires existants entre le Maroc et le pays d'accueil. Viennent ensuite, en effectifs plus réduits mais non négligeables, les ressortissants indiens, turcs, afghans et syriens, qui composent le noyau intermédiaire des demandeurs pour regroupement familial. Par ailleurs, les nationalités camerounaise, congolaise, brésilienne, américaine et palestinienne viennent compléter le Top 10, dévoilant une diversité géographique significative.

Une analyse plus fine révèle que le mode d'intégration familiale varie selon les nationalités concernées. Ainsi, les bénéficiaires marocains et brésiliens tendent majoritairement à obte-

nir leur premier titre de séjour en rejoignant un citoyen de l'Union européenne. En revanche, d'autres groupes, comme les ressortissants indiens et syriens, rejoignent très majoritairement (dans plus de 90% des cas) des proches qui sont eux-mêmes ressortissants de pays tiers.

Opposition

Cependant, cette nouvelle législation suscite d'importantes critiques de la part des associations de défense des droits des étrangers, des ONG et d'acteurs du secteur social. Des Organisations telles que Myria, Caritas International Belgium ou Vluchtelingenwerk Vlaanderen dénoncent un risque d'atteinte au droit fondamental à la vie familiale, particulièrement fragile pour les réfugiés et bénéficiaires de protection subsidiaire. Le Commissaire aux droits de l'enfant a également alerté sur la situation des mineurs non accompagnés, jugeant que ces mesures compromettent les droits inscrits dans la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et la Convention européenne des droits de l'homme. Certains acteurs annoncent des recours devant la Cour constitutionnelle, estimant que la prochaine loi comporte des risques de discrimination et de viola-

tion des droits fondamentaux.

Enfin, la hausse des exigences de revenus provoque une exclusion économique potentielle : les critiques soulignent que pour des travailleurs dont les revenus nets sont modestes, atteindre un seuil de 2.745 euros (par exemple pour faire venir conjoint et deux enfants) deviendra inaccessible. Cela restreindra le regroupement familial à une minorité relativement aisée, en marge de la réalité socioéconomique de beaucoup de migrants. De fait, cela rendra pour une majorité de personnes la réunification familiale quasiment impossible, renforçant un fossé social et affectif au sein de ces populations.

Dans l'ensemble, les détracteurs dudit projet de loi estiment que cette réforme constitue un tournant majeur dans la politique migratoire belge, plutôt orientée vers une stricte limitation du regroupement familial, privilégiant des critères économiques stricts et des délais raccourcis.

Elle illustre une volonté politique de durcissement sans précédent, mais soulève dans le même temps de fortes interrogations éthiques et juridiques sur le respect des droits fondamentaux, ainsi que sur les conséquences humanitaires et sociales à venir.

Hassan Bentaleb

Une dynamique nationale renouvelée de l'USFP sous le leadership visionnaire de Driss Lachguar



Dans un contexte politique marqué par de profondes mutations et de nouvelles attentes citoyennes, l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) démontre, plus que jamais, sa capacité de renouvellement et d'adaptation.

Une véritable dynamique nationale s'opère aujourd'hui dans les rangs de ce parti historique, portée par le leadership affirmé et stratégique de son Premier Secrétaire. Depuis son élection à la tête de l'USFP en 2012, Driss Lachguar a su engager une restructuration en profondeur des mécanismes internes du parti, tout en repositionnant son action au milieu des grands enjeux contemporains : réforme des institutions de l'État, équité sociale, égalité femmes-hommes, justice territoriale, et transformation numérique inclusive. Attaché à l'héritage et au référentiel du parti, qui a joué un rôle historique dans l'enracinement de la démocratie au Maroc. Il a également su initier une évolution vers une USFP moderne, combative et ancrée dans la réalité de notre époque.

Une véritable dynamique nationale de l'USFP se manifeste aujourd'hui en toutes transparence et détermination du Premier Secrétaire. Sous son leadership éclairé, le parti retrouve une nouvelle vigueur, une cohérence stratégique et un élan militant à la hauteur des défis de notre époque. Sa vision politique, ancrée dans les valeurs de progrès, de justice sociale et de démocratie, inspire profondément les militantes et militants, et nous pousse à nous engager encore davantage au service de notre pays. Grâce à sa capacité à fédérer, à écouter et à porter haut les aspirations des citoyens, l'USFP confirme son rôle central dans le débat national et dans la construction d'un avenir meilleur pour tous les Marocains.

Cette dynamique nationale s'exprime d'abord par une mobilisation accrue sur le terrain : relance des sections locales, engagement auprès des jeunes, présence active dans les débats parlementaires, mais aussi par une stratégie claire de construction de propositions concrètes, à l'écoute des attentes populaires. Elle se traduit par une remobilisation des structures territoriales, une revitalisation des débats po-

litiques, ainsi qu'une ouverture vers les nouvelles générations et les forces vives de la société marocaine. Loin d'un activisme de façade, c'est une logique de transformation continue qui anime aujourd'hui les militants.

A travers son engagement constant et sa vision prospective, Driss Lachguar a su redonner à l'USFP sa pleine place dans le paysage politique national. Son approche, fondée sur l'écoute, la concertation et le courage de l'expression politique, inspire une nouvelle génération de militants, fiers d'appartenir à un parti qui refuse le repli et l'immobilisme. Son discours, empreint de lucidité face aux enjeux du moment, qu'ils soient sociaux, économiques ou institutionnels, positionne l'USFP comme une force de proposition sérieuse et crédible.

Sous son impulsion, le parti ne cesse de renforcer son ancrage à travers l'ensemble du territoire national, en multipliant les initiatives de terrain, les rencontres citoyennes, et les réflexions collectives. Il s'agit non seulement de répondre aux préoccupations et attentes des Marocains, mais aussi d'anticiper les mutations à venir dans un esprit de responsabilité et de solidarité.

En remplaçant l'USFP au cœur du jeu démocratique, son leadership ouvre la voie à une alternative crédible face aux discours creux et aux replis identitaires. Il propose une lecture progressive des mutations actuelles, alliant exigence démocratique et attachement aux valeurs de justice sociale. C'est aussi cela, la marque des grands hommes d'État : savoir conjuguer mémoire et vision, enracinement et ouverture, fermeté et dialogue.

Driss Lachguar, en homme de consensus mais aussi de conviction, incarne cette ligne claire et responsable. Sa parole pèse, non pas par excès de populisme ou d'ambiguïté, mais par la force des idées, le référentiel des combats passés et la vision d'un avenir plus solidaire.

A travers lui, c'est un style politique qui renaît : celui d'un engagement rationnel, national, et profondément éthique. En ces temps d'incertitude, où le désenchan-

tement politique menace la cohésion sociale, le leadership de Driss Lachguar s'impose comme un repère en constant éclaircissement. Il incarne une fidélité à l'histoire du parti, mais aussi une capacité remarquable à lire les nouveaux signes des temps, à penser le changement et à rassembler autour d'un cap clair.

À l'heure où le champ politique marocain traverse des tensions liées à l'abstention électorale, aux limites des politiques sociales et à une montée des incertitudes institutionnelles, l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP) marque un retour en force, porté par une vision renouvelée, un ancrage social réaffirmé et une dynamique d'action cohérente, à l'échelle nationale comme internationale, un travail institutionnel structuré et un déploiement multisectoriel sans précédent :

Un redéploiement territorial et structurel à l'échelle nationale

La nouvelle phase engagée par l'USFP repose sur une reconstruction stratégique de ses structures, à travers une redynamisation de ses bases militantes, la modernisation de ses modes d'organisation, et un retour visible sur le terrain dans toutes les régions du pays. Les conseils régionaux du parti, la relance des sections locales, l'activation des cellules sectorielles et l'implication massive de la jeunesse et des femmes illustrent cette orientation.

Les secteurs parallèles jouent ici un rôle décisif

Il s'agit de l'organisation des événements, cycles de formation, espace d'expression, initiatives sociales, accompagnement des jeunes dans la vie publique. Le secteur des femmes de l'USFP, de même que les secteurs des enseignants, cadres, étudiants et professions libérales développent des plateformes de réflexion sectorielle et des propositions concrètes sur les politiques publiques.

Un travail parlementaire exemplaire et une opposition responsable

Dans les deux chambres du Parlement, les groupes ipes parlementaires de l'USFP se distinguent par un travail régulier, rigoureux et fondé sur une vision claire du progrès social. Des propositions de loi ont été introduites sur des sujets clés : encadrement du pouvoir d'achat, protection sociale, réforme de l'école publique, emploi des jeunes diplômés, droits des femmes et renforcement du système de santé publique. À cela s'ajoute une action de contrôle gouvernemental rationnel et crédible, manifestes par des questions orales pertinentes, des interpellations argumentées et une évaluation critique de la mise en œuvre des politiques publiques.

L'USFP défend une conception noble du rôle parlementaire : celle d'un contre-pouvoir constructif, porteur de solutions, qui place les intérêts des citoyens au-dessus des logiques partisanes étroites.

Une diplomatie parallèle active et stratégique

Sur le plan international, l'USFP déploie une diplomatie parallèle structurée, en consolidant ses réseaux avec les partis socialistes et sociaux-démocrates à travers le monde. Il participe régulièrement à des forums internationaux, des échanges bilatéraux portant haut la voix du Maroc démocratique, solidaire et ouvert, tout en défendant la première cause nationale (le Sahara marocain).

Cette présence internationale vise à mettre en avant les causes nationales dans un langage de gauche crédible : Soutien à l'intégrité territoriale, promotion des réformes démocratiques au Maroc, et plaidoyer pour une coopération Sud-Sud égale. L'USFP œuvre aussi à valoriser l'expérience marocaine de réconciliation, de pluralisme et de dialogue comme modèle pour d'autres sociétés en transition.

Une alternative crédible dans un moment de perte de repères

L'USFP trace une ligne politique cohérente, fondée sur des valeurs : solidarité, justice, égalité des chances, rationalité politique et attachement à l'État de droit. Dans un contexte de désaffection électorale, le parti refuse la résignation, et propose une voie faite de propositions concrètes, d'écoute du terrain et de projection stratégique.

Le parti des forces populaires se reconstruit de plus en plus, Il ne cherche pas à séduire passivement, mais à rassembler autour d'un projet. Il ne parle pas uniquement à ses militants, mais à tous les Marocains et Marocains qui croient encore en la capacité du politique à être un outil de transformation collective.

Ainsi, cette dynamique dépasse les simples contours partisanes pour devenir un véritable projet de service national. Elle réitère que l'action politique peut, et doit, être un levier de transformation constructif au service du bien commun.

Aujourd'hui, le parti retrouve son souffle, sa voix, et surtout sa fonction historique de boussole pour les forces du progrès. À l'heure où de nombreux citoyens cherchent encore des repères, cette dynamique offre une réponse politique forte, structurée et ambitieuse.

L'USFP ne revient pas mais se dresse, il se projette et trace son chemin.

Par Salma Messaoudi

*Doctorante chercheuse en sciences de gestion
Membre du Conseil national
de la Jeunesse Itibadiah*



Ilan Berman, vice-Pdt de l'American Foreign Policy Council

Le Maroc a mobilisé des investissements conséquents au service de la prospérité économique de la région du Sahara

Le Royaume du Maroc a mobilisé des investissements conséquents pour assurer la prospérité et l'essor économique de la région du Sahara, a affirmé le vice-président de l'American Foreign Policy Council, Ilan Berman, mettant en avant la dynamique internationale croissante de reconnaissance des efforts déployés par le Royaume dans son Sahara.

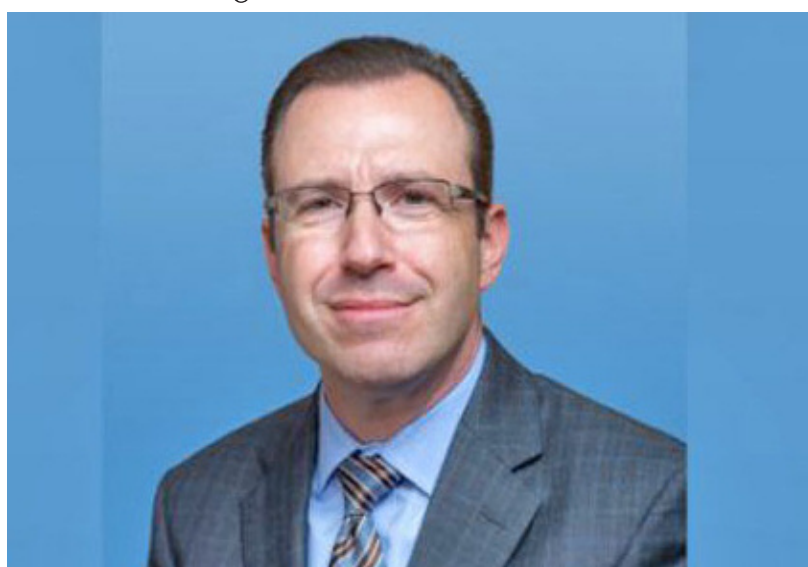
"L'approche du Maroc dans la gestion des affaires de ses provinces du Sud est des plus révélatrices", à la faveur d'investissements importants visant le développement tous azimuts de cette région du Royaume, a indiqué l'analyste américain dans un entretien à MAP-Washington à l'occasion de la célébration de la glorieuse Fête du Trône.

Cette démarche vertueuse a donné ses fruits, s'est-il réjoui, notant qu'un nombre grandissant de pays ont pris conscience du fait que l'approche du Maroc pour le développement de ses provinces du Sud est "réaliste et viable". Les efforts déployés par le Royaume dans son Sahara sont d'ailleurs salués par un nombre croissant de pays, a-t-il dit.

M. Berman a, par ailleurs, fait remarquer que "si la proposition marocaine d'autonomie est la seule initiative sérieuse sur la table, il est alors naturel qu'elle bénéficie d'un large soutien". "C'est ce que nous avons vu récemment avec l'appui exprimé par le Royaume-Uni à cette initiative", a-t-il enchaîné.

Il a, d'autre part, mis en avant la réforme du champ religieux opérée sous la conduite du Souverain, qui a fait du Royaume un modèle à suivre sur les plans régional et international. Il a indiqué, à cet égard, que la création de l'Institut Mohammed VI pour la formation des imams, mouchidines et mouchidates, la formation d'imams étrangers et la promotion d'un discours de tolérance au sein des fora internationaux ont renforcé la position et l'influence du Maroc dans le monde islamique, outre l'intérêt grandissant des pays occidentaux pour des alternatives aux idéologies extrémistes.

L'analyste US a, en outre, souligné que la relation de longue date entre le Maroc et les États-Unis témoigne de son dynamisme et de son importance pour les deux pays. Le



Maroc n'est pas seulement un "allié historique", mais il est devenu "un partenaire indispensable" pour aller de l'avant ensemble, a-t-il insisté. M. Berman a également évoqué le rôle géostratégique "clé" du Maroc dans le développement du continent africain, notant que le Royaume a fait de cette approche une priorité politique et

une nécessité économique.

Le Maroc bénéficie de sa position géographique privilégiée pour servir de porte d'entrée économique vers le reste du continent africain, a ajouté le vice-président de l'American Foreign Policy Council. S'agissant des efforts du Maroc en matière de renforcement de la coopération Sud-Sud, M. Ber-

man a affirmé que la mise en œuvre de la Vision Royale vise à consolider le rôle du Royaume en tant qu'acteur majeur et puissance émergente sur la scène internationale. Cette Vision bénéficie d'une appréciation et d'un soutien croissants de la part de la communauté internationale, a conclu l'analyste.

Les allégations d'une femme d'un prétendu vol d'organes de son fils, décédé dans un accident de la circulation, dénuées de tout fondement

Le Procureur général du Roi près la Cour d'Appel de Casablanca a souligné que les allégations d'une femme, relatées dans une vidéo relayée sur des réseaux sociaux, prétendant le vol d'organes de son fils, décédé dans un

accident de la circulation en 2021, sont fausses et dénuées de tout fondement.

Dans un communiqué, le procureur général du Roi affirme que les allégations de cette femme sur la classification de sa plainte déposée au sujet d'un prétendu vol d'organes humains de son fils, décédé dans un accident de la circulation le 08/09/2021, sont fausses et dénuées de tout fondement, précisant que les faits relatés par la vidéo ont fait l'objet d'une enquête judiciaire, menée par la Brigade nationale de la police judiciaire à Casablanca, sous la supervision du parquet.

Les résultats de l'enquête ont conclu que l'opération de don d'organes du défunt a été effectuée dans le plein respect des dispositions légales et réglementaires, conformément à la Loi n° 16-98 relative au don, au prélèvement et à la transplantation d'organes et de tissus humains, a ajouté la même source.

Les prélèvements d'organes du défunt (les deux reins et la cornée) ont été

réalisés après l'accord explicite et écrit de la mère du défunt portant sa signature et son empreinte, ainsi que le numéro de sa carte d'identité nationale, explique-t-on, notant que l'opération de prélèvement a été effectuée après la constatation du décès.

L'opération de don d'organes du défunt s'est déroulée sous la supervision d'un comité médical spécialisé tout au long des phases de procédure de don d'organe, après vérification de la mort cérébrale et l'établissement d'un PV de constatation de la mort cérébrale par des médecins et la réaffirmation du diagnostic clinique de l'état de mort cérébrale via l'imagerie tomodensitométrie (TDM).

Les organes humains précités ont été transplantés à d'autres patients selon la liste des malades tenue par le service compétent de l'Hôpital, détaille le procureur général du Roi, relevant que ces faits sont consignés dans le registre dédié à cet effet par l'administration de l'hôpital.



Christian Cambon, président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat

Le Maroc s'affirme, grâce à la Vision Royale éclairée, comme "le pays phare" en Afrique

Le Royaume du Maroc, grâce à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'affirme aujourd'hui comme "le pays phare" en Afrique, a indiqué le président du groupe d'amitié France-Maroc au Sénat, Christian Cambon.

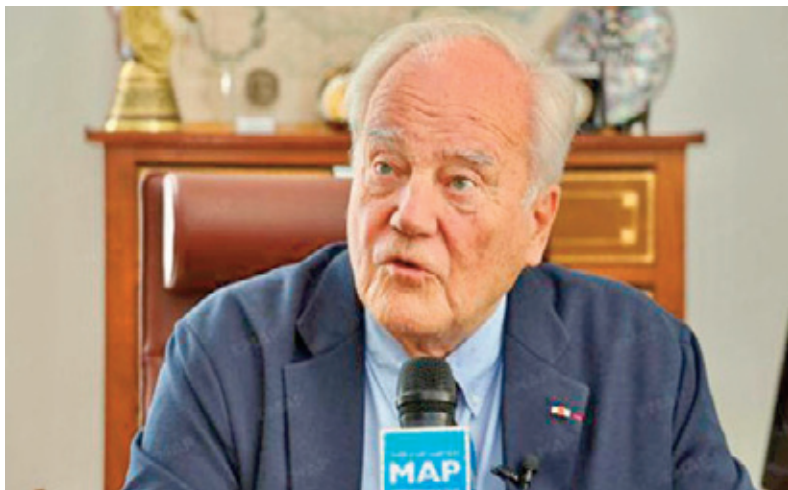
Dans un entretien accordé à MAP-Paris à l'occasion de la célébration de la glorieuse Fête du Trône, M. Cambon a précisé que le Maroc joue de plus en plus un rôle "prépondérant" sur le continent africain, notant que le Royaume a pu s'adapter aux nouvelles réalités, agir en faveur de la paix, et s'ériger comme un véritable acteur de développement en Afrique. La Vision clairvoyante du Souverain, a-t-il ajouté, a favorisé le renforcement significatif de la coopération entre le Maroc et la France, qui s'est consolidée notamment avec le soutien de la République française à la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

"Les relations franco-maroc-

caines sont au beau fixe et n'ont peut-être jamais atteint, par le passé, la qualité et le rayonnement qu'elles connaissent aujourd'hui", a fait observer le sénateur français.

Cette évolution significative, a-t-il poursuivi, résulte également d'efforts conjoints, notamment d'une mobilisation active du Sénat et du groupe d'amitié, se réjouissant que la visite d'État du président français Emmanuel Macron au Maroc à l'invitation de Sa Majesté le Roi ait donné lieu à la signature de plusieurs dizaines d'accords en cours de déploiement, qui reflètent la diversité de la coopération bilatérale.

Le Maroc et la France partagent "une forte coopération", notamment à travers la francophonie, des liens économiques solides, ainsi qu'une collaboration étroite en matière de sécurité et de défense face notamment aux risques liés à la déstabilisation du sud du Sahel, a soutenu le président du groupe d'amitié



France-Maroc au Sénat.

"Sous le leadership de Sa Majesté le Roi, des relations très importantes dans ce domaine se multiplient, et nous en sommes particulièrement satisfaits", a-t-il poursuivi.

Evoquant les visites récentes du groupe d'amitié dans plusieurs villes du Royaume, le sénateur a souligné le rôle majeur de la diplomatie parlementaire dans le développement des relations entre le Maroc et la France.

Cette dynamique, a-t-il conclu, se poursuivra lors du prochain forum interparlementaire France-Maroc, qui réunira dans le Royaume, les représentants des deux Chambres des deux pays.

La Bataille d'Anoual, une épopée radieuse de la lutte nationale contre l'occupation étrangère

Le peuple marocain et l'ensemble de la famille de la résistance et de l'Armée de libération commémorent, lundi, le 104^e anniversaire de la glorieuse Bataille d'Anoual, marquée par la grande victoire remportée par les courageux résistants marocains contre les forces d'occupation étrangère, sous la conduite du héros national Mohamed ben Abdelkrim Al Khattabi. Le Haut-commissariat aux anciens résistants et aux anciens membres de l'armée de libération a rappelé que dès le début du 20^e siècle, et précisément durant la période 1907-1912, le résistant cheikh Mohamed Ameziane a mené une résistance acharnée face aux troupes espagnoles remportant plusieurs victoires, jusqu'à son martyre sur le champ de bataille, le 15 mai 1912.

La lutte de la figure héroïque Mohamed Ben Abdelkrim Al Khattabi est venue prendre le relais de la résistance au Rif, puisque qu'il est parvenu, grâce à son charisme et sa forte personnalité, à réorganiser et structurer le mouvement de résistance aux niveaux politique, stratégique, militaire et logistique afin de couvrir tout le nord du Royaume.

La campagne de libération de Mohamed Ben Abdelkrim Al Khattabi s'est distinguée par sa grande capacité organisationnelle et sa force de rassemblement, ainsi que par une planification minutieuse, comme l'a illustré l'issue de la bataille d'Anoual du 21 juillet 1921, et qui

retentit à ce jour comme un coup fatal porté aux forces d'occupation étrangères.

Face aux tactiques modernes de guérillas adoptées par les hommes d'Abdelkrim Al Khattabi, les forces d'occupation espagnoles, sous le commandement du Général Sylvestre, ont été obligées de battre en retraite de manière chaotique avant que le Général lui-même et des milliers de soldats espagnols ne périssent dans cette défaite du colonisateur ibérique.

Cette victoire retentissante de l'Armée de libération a marqué les esprits à l'intérieur du Maroc et au-delà de ses frontières, suscitant l'admiration des mouvements de libération de par le monde, tandis que l'armée espagnole fut contrainte de se replier sur la ville de Melilla. Ébranlée par les pertes humaines et matérielles enregistrées durant cette bataille, les forces espagnoles n'ont eu d'autre choix que de négocier avec les résistants marocains pour limiter les dégâts et sauver ce qui peut l'être.

Malgré l'alliance des forces d'occupation franco-espagnoles, Abdelkrim Al Khattabi et ses partisans ont résisté face à l'oppression et l'injustice pendant toute une année lors de laquelle des négociations ont pris cours et qui ont débouché sur la cessation de la lutte armée, sans toutefois rendre les armes.

Constatant qu'il s'agissait d'une guerre à forces inégales entre les deux parties, le courageux Abdelkrim Al Khattabi a préféré se rendre à l'occupant français et

épargner, ainsi, la vie de nombreux soldats voués à la cause de la libération et ce, le 26 mai 1926. La lutte acharnée des fils du nord du Royaume et des habitants du Rif s'est poursuivie jusqu'à la naissance du Mouvement national et de libération avec l'appui de feu SM Mohammed V.

Le Haut-Commissariat a souligné que l'histoire de la lutte nationale pour l'indépendance est ponctuée de moments décisifs, à l'image du soulèvement contre le "Dahir berbère" de 1930 et la présentation du Manifeste de l'indépendance le 11 janvier 1944, un évènement majeur qui a éveillé le sens de la résistance au sein du peuple marocain, d'autant plus que feu SM Mohammed V avait saisi l'occasion de sa visite historique à Tanger en 1947 pour réitérer les mêmes revendications contenues dans le Manifeste, refusant de se plier à la volonté des autorités coloniales qui vont finalement contraindre le Souverain à l'exil.

La résistance n'a été que plus forte après cette démarche du colonisateur, permettant d'ouvrir la voie au retour du Père de la nation et à la proclamation de l'indépendance du Royaume en 1956.

La famille de la résistance et de l'Armée de libération saisit l'occasion de la commémoration de cette glorieuse victoire pour renouveler son attachement indéfectible au glorieux Trône alaouite et réaffirmer sa mobilisation permanente, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, pour défendre l'intégrité ter-

ritoriale du Royaume et consolider les acquis nationaux.

Elle exprime également son soutien inconditionnel à l'initiative marocaine d'autonomie dans les provinces du Sud du Royaume sous souveraineté marocaine, notant que ce projet, qui bénéficie du soutien de la communauté internationale, est conforme à la légitimité internationale et est perçu par de nombreux observateurs et analystes internationaux comme un mécanisme démocratique à même de mettre fin au conflit artificiel dans la région.

En commémoration de ce glorieux anniversaire, le Haut-Commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération organisera, lundi, un meeting au siège de la province de Driouch, pour mettre en valeur les dimensions historiques de cette épopée importante du combat de la Nation pour la liberté et l'indépendance.

Au cours de ce meeting, des hommages seront rendus à d'anciens résistants et des aides financières seront remises à des membres de cette famille.

Les délégations régionales et provinciales du Haut-commissariat, ainsi que le réseau des Espaces de la mémoire historique de la résistance et de la libération sur tout le territoire national, qui sont au nombre de 105, ont mis en place plusieurs programmes et activités culturelles et éducatives pour la commémoration de ce grand évènement historique.

La FSJES-Casablanca célèbre la remise de masters en Plaidoyer diplomatique et droit international à 5 étudiants palestiniens originaires de Gaza

La Faculté des sciences juridiques, sociales et économiques (FSJES) Ain Chock de Casablanca (Université Hassan II) a organisé un événement mémorable pour décerner des diplômes de Master en Plaidoyer diplomatique et droit international (dont le coordinateur est le professeur Azzeddine Khamrich) à cinq étudiants palestiniens originaires de la Bande de Gaza. Cette cérémonie symbolise l'étroite coopération entre le monde universitaire marocain et la cause palestinienne, reflet d'une solidarité forte et renouvelée.

Lors de son intervention à cette occasion, Fatima Zahra El Alami, doyenne de la FSJES, a affirmé que la remise de ces diplômes aux étudiants palestiniens témoigne de «

“

La doyenne de la FSJES a affirmé que la remise de ces diplômes aux étudiants palestiniens témoigne de l'esprit d'ouverture et de solidarité qui anime les universités marocaines

l'esprit d'ouverture et de solidarité qui anime les universités marocaines », sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, pour qui la cause palestinienne constitue une priorité nationale, au même titre que la question du Sahara marocain.

Pour Fatima Zahra El Alami, cette distinction souligne aussi la nécessité d'ouvrir davantage les portes des universités marocaines aux étudiants palestiniens, renforçant ainsi les liens académiques et de solidarité entre les deux peuples face aux défis partagés. L'éducation juridique et la formation diplomatique sont reconnues comme des leviers puissants pour sensibiliser les nouvelles générations et renforcer leur capacité à défendre leurs droits légitimes aux niveaux régional et international.

Dans une allocution prononcée au nom de l'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) lors de cette cérémonie, Mourad Tabet, secrétaire de l'OMDH-section Casablanca et membre du conseil national de cette ONG, a rappelé la position constante du Maroc en soutien aux droits du peuple palestinien. Il a évoqué le rôle concret du Royaume dans le développement de la ville de Jérusalem via l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, qui soutient des projets sociaux et humanitaires essentiels, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé et du logement.

Il a insisté sur la profonde solidarité qui unit le Maroc et le peuple palestinien, soulignant que cet acte de formation académique, initié sur Hautes instructions de S.M le Roi Mohammed VI, illustre l'engagement humanitaire et moral du Maroc envers la Palestine.

Selon lui, le Maroc a maintenu une posture constante en faveur du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, dénonçant vigoureusement les violations subies par les



Palestiniens. Sur le terrain, via l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, le Royaume appuie des projets sociaux, éducatifs et sanitaires visant à renforcer la résilience des populations palestiniennes dans la Ville Sainte.

Il a, par ailleurs, rappelé que lors de son dernier congrès, qui a accueilli comme invité d'honneur l'ambassadeur de l'Etat de Palestine au Maroc, Jamal Shobaki, l'OMDH a mis en exergue la nécessité de mettre fin aux graves violations des droits humains en Palestine et appelé la communauté internationale à protéger les civils palestiniens victimes de sanctions et d'agressions. Selon la déclaration finale de l'OMDH, la paix durable ne peut être atteinte qu'avec la création d'un Etat palestinien indépendant.

Dans un geste fort, l'OMDH a soutenu la candidature de Francesca Albanese, rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, pour le Prix Nobel de la paix 2025. Cette démarche intervient en reconnaissance de ses efforts visant à faire cesser le conflit à Gaza, à dénoncer la violation du droit international humani-

taire, et à mettre en lumière les crimes de guerre commis contre les populations civiles.

C'était aussi l'occasion pour le représentant de l'OMDH de rendre hommage à un corps professoral inspirant, comprenant des enseignants palestiniens qui ont enseigné durant des années au sein de la FSJES et ont su transmettre savoir, ouverture et dévouement à la justice. Il s'agit tout particulièrement de Mustapha Jaffal, Abdelfattah Aouda et de Muhammad Hajj Qassem, devenu par la suite premier président de la Cour constitutionnelle palestinienne.

Il a, en outre, félicité les diplômés palestiniens pour leur mérite et leur dévouement, leur souhaitant un avenir prometteur au service de la justice, des droits humains et de la dignité du peuple palestinien.

Ont pris part à cet événement le directeur chargé de la gestion de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, Mohamed Salem Cherkaoui, le représentant du CNDH, et de la délégation interministérielle des droits de l'Homme, ainsi qu'un représentant de l'ambassade de la Palestine au Maroc.

H.T

L'OMDH soutient la nomination de Francesca Albanese pour le Prix Nobel de la paix 2025



L'Organisation marocaine des droits humains (OMDH) soutient la nomination de Francesca Albanese pour le Prix Nobel de la paix 2025, en raison de son engagement en faveur des civils palestiniens et de ses critiques fermes contre la violence à Gaza.

L'OMDH a fait part de ce soutien dans une lettre adressée au Comité Nobel norvégien. Dans ce courrier, elle exprime sa reconnaissance pour le travail accompli par Francesca Albanese en tant que rapporteuse spéciale

des Nations unies sur la situation des droits humains dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

Selon l'OMDH, Francesca Albanese mérite d'être saluée pour ses prises de position claires contre le génocide et la violence israéliens à l'encontre des civils à Gaza. L'organisation salue également son travail juridique et de documentation, qui met en lumière des crimes internationaux. Elle souligne qu'Albanese a dénoncé avec force les violations massives et systéma-

tiques du droit international humanitaire, y compris des actes de génocide.

Dans sa lettre, l'OMDH a qualifié le travail de Francesca Albanese d'exemple de leadership moral et juridique, particulièrement en cette période où les institutions internationales semblent incapables de faire cesser les violences. Elle affirme que son action incarne pleinement l'esprit du Prix Nobel de la paix : promouvoir la paix mondiale, la coexistence humaine et la défense du droit à la vie.



Le gouvernement syrien annonce la fin d'une semaine de combats sanglants à Soueïda

Le gouvernement syrien a annoncé la fin des combats dimanche à Soueïda, reprise par les groupes druzes, une semaine après le déclenchement d'affrontements intercommunautaires sanglants dans cette ville du sud du pays.

Les violences entre groupes druzes et bédouins sunnites qui ont éclaté le 13 juillet dans la région de Soueïda ont fait 940 morts, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une organisation basée à Londres qui s'appuie sur un vaste réseau de sources à travers le pays.

"Soueïda a été évacuée de tous les combattants tribaux, et les combats dans les quartiers de la ville ont cessé", a écrit sur Telegram le porte-parole du ministère syrien de l'Intérieur Nouredine Al-Baba.

Près de 87.000 personnes ont été déplacées par ces affrontements, d'après l'Organisation internationale pour les migrations.

Samedi, le pouvoir syrien avait annoncé un cessez-le-feu dans la province de Soueïda et commencé à y redéployer des forces dans l'objectif d'y rétablir la paix.

Le gouvernement du président intérimaire Ahmad al-Chareh avait déjà déployé ses forces mardi à Soueïda.

Il les avait toutefois retirées après des bombardements de plusieurs cibles du pouvoir à Damas par Israël, qui dit vouloir protéger la communauté druze et s'estimait menacé par la présence de forces gouvernemen-



tales syriennes dans cette région proche de sa frontière.

Un cessez-le-feu a par la suite été conclu entre la Syrie et Israël, sous l'égide des Etats-Unis.

Samedi dans la journée, dans un quartier de la ville, des combattants tribaux, certains au visage masqué, tiraient avec des armes automatiques, selon des images de l'AFP.

L'un des combattants avait le front ceint d'un bandeau noir portant la profession de foi de l'islam. Un autre brandissait des ciseaux, utilisés pour taillader les moustaches des vieux druzes, insulte suprême pour ce peuple de fiers guerriers.

Le secrétaire d'Etat américain

Marco Rubio a exhorté les autorités syriennes à "demander des comptes et traduire en justice toute personne coupable d'atrocités, y compris dans leurs propres rangs".

Les autorités syriennes doivent utiliser "leurs forces de sécurité pour empêcher l'Etat islamique et autres jihadistes violents d'entrer dans la région et d'y perpétrer des massacres", a-t-il écrit sur le réseau social X.

Le groupe Etat islamique avait pris le contrôle de vastes pans des territoires syrien et irakien au début de la guerre civile, qui a éclaté en 2011, proclamant la création d'un "Khalifat" transfrontalier en 2014.

Les forces kurdes syriennes soutenues par les Etats-Unis l'ont vaincu en 2019, mais les jihadistes ont maintenu une présence, en particulier dans le vaste désert syrien.

Samedi, un correspondant de l'AFP a vu des dizaines de maisons et de voitures brûlées et des hommes armés mettre le feu à des magasins après les avoir pillés. "Les combattants tribaux se sont retirés de Soueïda samedi soir", après une contre-offensive druze, mais continuaient à bombarder la ville, avait indiqué samedi l'OSDH.

Ahmad al-Chareh, arrivé au pouvoir après avoir renversé le président Bachar al-Assad en dé-

cembre, a réaffirmé son engagement à protéger les minorités et salué "le rôle important joué par les Etats-Unis, qui ont confirmé leur soutien à la Syrie".

Son ministère de l'Intérieur a annoncé dans le même temps "le début du déploiement des forces de sécurité dans la province de Soueïda (...) dans le but de protéger les civils et de mettre un terme au chaos".

Paris a appelé "l'ensemble des parties" à respecter "strictement" le cessez-le-feu annoncé par Damas et "à s'abstenir de toute action unilatérale".

Israël, qui affirme vouloir défendre les druzes, une minorité ésotérique issue d'une branche de l'islam, était jusque-là opposé à la présence de telles forces dans cette région.

Ces nouvelles violences intercommunautaires fragilisent un peu plus le pouvoir de M. Chareh, dans un pays meurtri par près de 14 ans de guerre civile.

Des affrontements avaient opposé en avril des combattants druzes aux forces de sécurité près de Damas et à Soueïda, faisant plus de 100 morts.

En mars, des massacres avaient fait plus de 1.700 morts, essentiellement des membres de la communauté alaouite dont est issu M. Assad, après des affrontements dans l'ouest du pays, selon un bilan de l'OSDH.

Présente principalement à Soueïda, la communauté druze de Syrie comptait avant la guerre civile quelque 700.000 personnes. Cette minorité est aussi implantée au Liban et en Israël.

Gaza : La Défense civile annonce la mort de 39 Palestiniens près de centres d'aide

La Défense civile locale a affirmé que 39 Palestiniens avaient été tués samedi par des tirs israéliens près de centres d'aide humanitaire dans la bande de Gaza, affamée et ravagée par la guerre entre Israël et le Hamas.

Les quelque deux millions de Palestiniens assiégés par Israël à Gaza sont au bord de la famine après plus de 21 mois de conflit. Le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal, a déclaré à l'AFP que "39 personnes qui attendaient de l'aide humanitaire" avaient été tuées par l'armée israélienne.

Plus tôt, il avait fait état de 32 morts et plus de 100 blessés près d'un centre au sud de Khan Younès (sud) et près d'un

autre au nord de Rafah, attribuant les attaques à des "tirs israéliens".

Selon la même source, les tirs ont eu lieu à proximité de centres de distribution d'aide humanitaire gérés par la Fondation humanitaire de Gaza (GHF), soutenue par les Etats-Unis et Israël. La GHF a indiqué que les informations faisant état de morts près de ces sites étaient "fausses". Un témoin a raconté à l'AFP s'être rendu avant l'aube avec cinq membres de sa famille pour chercher de la nourriture dans l'un de ces centres, lorsque des soldats israéliens ont commencé à tirer, selon lui.

"Nous n'avons rien pu avoir", a affirmé Abdelaziz Abed, 37 ans. "Chaque jour, je m'y rends mais nous ne recevons

que des balles". Trois autres témoins ont également accusé les soldats d'avoir ouvert le feu.

La GHF avait commencé ses opérations fin mai, après un blocus humanitaire total de plus de deux mois imposé par Israël en dépit des avertissements de l'ONU sur un risque imminent de famine à Gaza. L'ONU et des ONG humanitaires refusent de travailler avec cette organisation au financement opaque en raison de préoccupations concernant ses procédés et sa neutralité.

Après plusieurs semaines marquées par des scènes de chaos et des informations quasi quotidiennes faisant état de Palestiniens tués en attendant de l'aide, la

GHF a reconnu la mort mercredi de 20 personnes dans une bousculade sur l'un de ses sites.

En début de semaine, l'ONU a indiqué avoir recensé 875 personnes tuées en tentant de se procurer de la nourriture depuis fin mai, dont 674 "à proximité des sites de la GHF".

Ailleurs dans le centre de la bande de Gaza, la Défense civile a fait état de 12 morts dans une frappe contre une maison à Nusseirat. Compte tenu des restrictions imposées aux médias par Israël, qui assiège Gaza, et des difficultés d'accès sur le terrain, l'AFP n'est pas en mesure de vérifier de manière indépendante les bilans et affirmations des différentes parties.

La RDC et le M23 signent une trêve élargie au Qatar

Le groupe armé M23, soutenu par le Rwanda, et Kinshasa ont signé samedi au Qatar une déclaration de principes comprenant un engagement pour un cessez-le-feu permanent, saluée comme une "avancée" significative pour la paix dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Cette région riche en minerais est en proie aux conflits depuis plus de 30 ans et de précédents accords de paix et cessez-le-feu ont été conclus puis violés ces dernières années.

Le M23, qui s'est emparé de villes stratégiques lors d'une offensive éclair en janvier et février, avait insisté pour négocier son propre accord de cessez-le-feu avec Kinshasa, après que son allié rwandais a signé un accord de paix à Washington le mois dernier.

"Les parties réaffirment leur engagement en faveur d'un cessez-le-feu permanent" comprenant l'interdiction d'attaques "de toutes natures", la "diffusion de propagande haineuse ou incitant à la violence", et "toute tentative de conquête ou de modification des positions par la force sur le terrain", indique une déclaration de principes signée par des hauts responsables du M23 et de la RDC à Doha après trois mois de discussions dans l'émirat du Golfe. Les parties se sont engagées à mettre en œuvre les dispositions de la déclaration "au plus tard le 29 juillet 2025". Le texte

énonce l'engagement d'entamer "au plus tard le 8 août 2025" des négociations formelles en vue d'un accord de paix global qui doit être signé "au plus tard le 18 août 2025".

Il prévoit également une feuille de route pour le rétablissement de l'autorité de l'État dans l'est de la RDC une fois un accord de paix signé.

"Cette déclaration tient compte des lignes rouges que nous avons toujours défendues notamment le retrait non négociable de l'AFC/M23 des parties occupées suivi du déploiement de nos institutions", s'est félicité sur X le porte-parole du gouvernement congolais Patrick Muyaya.

"L'une des clauses les plus importantes de la déclaration d'intention est l'accent mis sur l'extension du contrôle et de l'autorité de l'État sur l'ensemble de son territoire", a souligné l'envoyé spécial des États-Unis pour l'Afrique, Massad Boulos, présent lors de la signature. "Nous savons qu'il n'y a pas de solutions magiques, notamment en ce qui concerne le calendrier", a-t-il toutefois souligné.

Les violences se sont intensifiées au cours des derniers mois dans cette région frontalière du Rwanda, avec une offensive éclair du M23 et des troupes rwandaises (FDR) sur Goma et Bukavu, face à une armée congolaise dépassée. Elles ont fait des milliers de morts, selon



le gouvernement congolais et l'ONU, et aggravé une crise humanitaire pour des centaines de milliers de déplacés.

Depuis février, le front dans l'est de la RDC s'est stabilisé. Mais des violences se poursuivent entre le M23 et une myriade de milices pro-Kinshasa qui mènent des actions de guérilla. Par le passé, ni le M23, ni les milices locales n'ont reconnu les accords de cessation des combats.

L'Union africaine, l'Union européenne et la mission de maintien de la paix dans le pays (Monusco) ont salué une "avan-

cée" significative dans les efforts déployés pour instaurer une paix durable. "Nous saluons les engagements pris et appelons à leur mise en œuvre de bonne foi dans les délais prescrits", a déclaré dans un communiqué le chef par intérim de la Monusco, Bruno Lemarquis.

Kigali a également salué l'accord, se disant "déterminé à contribuer à une paix durable et au développement économique de la région des Grands Lacs", selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Le Rwanda nie soutenir mili-

tairement le groupe armé qui a repris ses opérations dans la région en 2021, mais début juillet, des experts de l'ONU ont pointé le "rôle déterminant" joué par son armée dans l'offensive de janvier et février.

Les négociations pour un accord de paix entre Kinshasa et le M23 "s'inscriront dans le cadre" du texte signé fin juin entre la RDC et le Rwanda, selon la déclaration de principe.

Le président congolais Félix Tshisekedi avait évoqué en avril un accord minier avec Massad Boulos, en visite à Kinshasa.

Kiev propose à Moscou de nouveaux pourparlers la semaine prochaine



L'Ukraine a proposé à la Russie de tenir de nouveaux pourparlers la semaine prochaine, a annoncé samedi le président Volodymyr Zelenskyy, alors que les négociations de paix sont restées en suspens depuis une rencontre infructueuse en juin.

Deux rencontres successives à Istanbul entre délégations russe et ukrainienne n'ont guère apporté d'avancées sur un cessez-le-feu, ne débouchant que sur des échanges de prisonniers et de corps de soldats tués.

M. Zelenskyy a indiqué dans son message quotidien aux Ukrainiens que le secrétaire du Conseil de sécurité Roustem Oumerov avait "proposé une nouvelle rencontre avec la partie russe la semaine prochaine".

"Il faut relancer les négociations", a-t-il ajouté.

Le président ukrainien s'est aussi à

nouveau dit prêt à négocier directement avec son homologue russe Vladimir Poutine. "Une rencontre au plus haut niveau est nécessaire pour véritablement assurer la paix", a-t-il dit.

Lors des dernières négociations en juin, la Russie avait à nouveau présenté des exigences maximales, incluant la cession par l'Ukraine de quatre régions et le renoncement à toute aide militaire occidentale.

L'Ukraine avait rejeté ce qu'elle avait qualifié d'"ultimatums", et avait mis en doute la disposition de Moscou à négocier un cessez-le-feu.

Le Kremlin a cependant affirmé début juillet être prêt à poursuivre des négociations avec l'Ukraine, après que le président américain Donald Trump lui a donné 50 jours pour négocier la paix, menaçant de sanctions et annonçant le même jour reprendre des livraisons d'armes à Kiev financées par les pays de l'Otan.

Economie

Le dirham s'apprécie de 0,3% face à l'euro du 10 au 16 juillet

Le dirham s'est apprécié de 0,3% vis-à-vis de l'euro et s'est déprécié de 0,5% face au dollar américain durant la période du 10 au 16 juillet 2025, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Les avoirs officiels de réserve (AOR) se sont établis à 403 milliards de dirhams (MMDH) au 11 juillet, en baisse de 0,5% d'une semaine à l'autre et en hausse de 11,6% en glissement annuel.

Concernant le volume des interventions de Bank Al-Maghrib, il s'est établi à 127 MMDH en moyenne quotidienne au cours de la semaine du 10 au 16 juillet. Il se répartit entre des avances à 7 jours (48,6 MMDH), des pensions livrées à plus long terme (44 MMDH) et des prêts garantis (34,5 MMDH).

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est établi à 3,4 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 2,25% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 16 juillet (date de valeur le 17 juillet), la Banque centrale a injecté 49,5 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI est demeuré quasi-inchangé du 10 au 16 juillet 2025, maintenant ainsi sa performance de 27,4% depuis le début de l'année. Cette stabilité recouvre des hausses de 1,1% de l'indice des bâtiments et matériaux de construction, de 4,3% pour les distributeurs et de 3,2% pour l'électricité, ainsi que des replis de 0,4% pour les banques, de 1,4% pour les télécommunications et de 1,6% pour l'agroalimentaire et production.

Quant au volume hebdomadaire des échanges, il est passé, d'une semaine à l'autre, de 1,8 MMDH à 15,3 MMDH, dont 12,2 MMDH sous forme d'apport de titres, 2,5 MMDH réalisés sur le marché central "Action" et 500 millions de dirhams (MDH) au titre de l'introduction de la société Vicenne à la Bourse de Casablanca.

El Economista : Le Maroc, un eldorado pour les investisseurs internationaux



Le Maroc s'affirme progressivement comme une valeur sûre pour les investisseurs internationaux, porté par une accélération économique notable et des secteurs moteurs comme le tourisme et l'industrie automobile, affirme, vendredi, le journal économique espagnol "El Economista".

L'implantation de grandes usines automobiles a dynamisé l'emploi au Maroc, tandis que le secteur touristique génère chaque année des recettes en hausse, faisant du Royaume l'un des pays les plus attractifs pour les investisseurs étrangers, relève la publication.

Le journal souligne à cet égard que le Royaume est aujourd'hui considéré comme la nouvelle "messe de l'automobile", rappelant que Renault y produit depuis des décennies, profitant de coûts de production faibles et de la proximité avec l'Europe.

Ces avantages ont attiré de nouvelles et importantes vagues d'in-

vestissement, notamment de la part de Citroën, qui prévoit de produire 100.000 véhicules au Maroc d'ici 2027, écrit le média espagnol, mettant en exergue aussi l'afflux d'investissements chinois.

Le quotidien spécialisé fait observer que le Maroc bénéficie en outre d'une stabilité macroéconomique et politique et d'une relation privilégiée avec l'Union européenne. Autant d'atouts qui lui ont permis de s'imposer comme un acteur stratégique et en pleine expansion dans la région, et un candidat sérieux à l'obtention du statut Investment Grade (IG) auprès des agences de notation mondiales.

L'économie marocaine connaît une dynamique exceptionnelle avec une croissance du PIB de 4,8% au premier trimestre 2025, supérieure aux prévisions initiales, indique la publication, qui attribue cette performance à une reprise du secteur agricole, à la vigueur continue des activités non agricoles, à une de-

mande intérieure robuste et à une inflation modérée.

Cette performance est confirmée par les derniers indicateurs sectoriels : les arrivées de touristes ont augmenté de 16 % au premier semestre 2025, tandis que la production de véhicules a enregistré une hausse de 36 % en un an, précise El Economista.

Citant l'Institut espagnol du commerce extérieur, la publication relève que la proximité géographique avec l'Europe, combinée à des délais logistiques réduits, confère au Maroc un net avantage compétitif sur ses voisins.

Au-delà de ses avantages comparatifs (main-d'œuvre, infrastructures, stabilité), le Maroc dispose d'un atout stratégique supplémentaire : un accès à une énergie relativement bon marché, tirée d'un vaste potentiel solaire et éolien, conclut le journal espagnol.

Capacité future à épargner

Perception pessimiste des ménages au T2-2025

Les résultats de l'enquête de conjoncture auprès des ménages réalisée par le Haut-Commissariat au Plan (HCP) au titre du deuxième trimestre de 2025, révèlent que 8,7% des ménages s'attendent à épargner au cours des 12 prochains mois.

Le solde d'opinion de cet indicateur s'est établi à -82,6 points, contre -77,6 points le trimestre précédent et -80,4 points une année auparavant, indique le HCP dans une note d'information.

Ladite note fait aussi savoir qu'au T2-2025, 94,2% des ménages déclarent que les prix des produits alimentaires ont augmenté au cours des 12 derniers mois, contre 1,7% des ménages qui ressentent leur diminution.

Le solde d'opinion s'est situé à -92,5 points, contre -97,4 points un trimestre auparavant et -96 points un an auparavant.

Quant à l'évolution des prix des produits ali-

mentaires au cours des 12 prochains mois, 78,9% des ménages s'attendent à une augmentation, 18,8% à un maintien au même niveau et 2,3% à une diminution.

Le solde d'opinion relatif à cet indicateur s'est établi à -76,6 points, enregistrant une amélioration aussi bien par rapport au trimestre précédent (-80 points) qu'au même trimestre de l'année précédente (-79,1 points).

Bourse de Casablanca

Deux records historiques à la clôture de la semaine du 14 au 18 juillet

La Bourse de Casablanca a terminé la semaine du 14 au 18 juillet sur deux records historiques, avec un MASI (Moroccan All Shares Index) au-delà des 19.000 points et une capitalisation dépassant les 1.000 milliards de dirhams (MMDH).

Au détail, le MASI a progressé de 0,9% à 19.168,83 points (pts), portant sa performance annuelle à 29,75%.

Le MASI.20, qui reflète la performance des 20 entreprises les plus liquides, a augmenté de 0,99% à 1.578,22 pts et le MASI.ESG, indice des entreprises les mieux notées en matière ESG selon Moody's ESG Solutions, a avancé de 0,13% à 1.318,74 pts.

De son côté, le MASI Mid and Small Cap, qui calcule la performance des petites et moyennes capitalisations, a gagné 0,66% à 1.819,1pts.

Les échanges ont culminé à près de 15 MMDH, répartis sur les apports de titres (plus de 12,1 MMDH), le marché central (2,12 MMDH), les in-

troductions (500 millions de dirhams - MDH), le marché de blocs (129,28 MDH) et les transferts (15,75 MDH).

En tête des instruments les plus actifs cette semaine figurent Label Vie avec une part de 20,26%, Taqa Morocco (9,95%) et TGCC (9,35%).

Quant à la capitalisation boursière, elle s'est chiffrée à plus de 1.007 MMDH, dominée par Attijariwafa Bank (15,48%), Itissalat Al-Maghrib (10,55%) et Taqa Morocco (6,99%).

Aux valeurs individuelles, Vicenne (+46,33% à 345,35 DH), Sothema (+10,37% à 1.810 DH), Salafin (+9,47% à 624 DH), Residences Dar Saada (+7,73% à 142,2 DH) et CFG Bank (+7,27% à 249,95 DH) ont réalisé les meilleures performances.

À l'opposé, les plus forts replis ont été accusés par IB Maroc.com (-9,57% à 70 DH), Stroc Industrie (-8,37% à 212,8 DH), Maroc Leasing (-7,34% à 365 DH), Fenie Brossette (-6,68% à 419 DH) et Med Paper (-6,46% à 28,8 DH).



Inclusion financière

La téléphonie mobile booste l'épargne dans les économies en développement

Le nombre d'adultes utilisant un compte d'épargne progresse à un rythme inédit depuis dix ans dans les pays en développement, selon le rapport Global Findex 2025 publié par la Banque mondiale.

L'institution internationale basée à Washington relève que la diffusion des comptes bancaires et autres services financiers similaires est en plein essor dans les pays à revenu faible et intermédiaire, avec dans son sillage une hausse de l'épargne.

"Cette montée en puissance de l'in-

clusion financière est synonyme de nouvelles opportunités économiques. La technologie associée à la téléphonie mobile a joué un rôle clé dans cette progression", note la même source, précisant que dans les économies en développement, 10% des adultes épargnent sur un compte d'argent mobile, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport à 2021.

En 2024, 40% des adultes des économies en développement ont versé de l'argent sur un compte d'épargne,

ce qui correspond à une hausse de 16 points de pourcentage depuis 2021 et à la progression la plus rapide depuis plus de dix ans.

L'institution de Bretton Woods ajoute que l'augmentation de l'épargne des particuliers, par l'intermédiaire des banques ou d'autres institutions formelles, alimente les systèmes financiers nationaux, en mettant ainsi à disposition davantage de fonds pour le financement de l'investissement et de l'innovation, au profit de la croissance économique.

En Afrique subsaharienne, la proportion d'adultes titulaires d'un compte d'épargne a augmenté de 12 points de pourcentage pour atteindre 35%, selon la Banque mondiale.

"L'inclusion financière peut améliorer les conditions de vie et transformer une économie tout entière", a indiqué le président du Groupe de la Banque mondiale, Ajay Banga, cité dans le rapport, notant que la finance numérique est un levier qui peut concrétiser ce potentiel, si toutes les conditions sont réunies.

Des ambassadeurs arabes mettent en avant l'histoire de Tanger dans le renforcement du dialogue interculturel

Plusieurs ambassadeurs arabes ont mis en avant, vendredi à Tanger, le rôle de la ville du Détroit dans le renforcement des passerelles de communication entre les cultures et dans la préservation du patrimoine arabe commun.

Les ambassadeurs de la Jordanie, de la Palestine, du Yémen et de l'Irak ont expliqué, lors d'une rencontre organisée par la Maison de la presse de Tanger sous le thème "Tanger, porte de la diplomatie médiatique et culturelle", que Tanger est un phare culturel et une ville à l'histoire riche, ayant contribué au rayonnement de l'action culturelle marocaine et arabe.

Ils ont souligné qu'elle met en valeur les particularités du Maroc et du monde arabe, notamment en matière de développement urbain et de réalisations civilisationnelles et humaines, notant que Tanger a toujours été une ville ouverte et un pont de communication positive entre les cultures et les civilisations.

Les diplomates arabes ont affirmé que, dans un monde où les défis se multiplient et où les intérêts internationaux s'entrecroisent, la culture et les villes culturelles de référence comme Tanger constituent un puissant levier pour défendre les causes justes, servir les intérêts du monde arabe et promouvoir les valeurs de paix et de stabilité.

Dans une déclaration à la MAP, l'ambassadrice du Royaume hachémite de Jordanie au Maroc, Jumana Suleiman Ali Ghunaimat, a souligné que cette rencontre "nous a permis d'avoir des aperçus sur la ville de Tanger qui, à l'instar des autres



villes marocaines, est une ville magnifique, mais qui possède une beauté et un charme particuliers grâce à ses immenses potentialités", précisant que "Tanger est une ville paisible, un modèle de coexistence, d'ouverture et de fraternité".

Elle a également indiqué que cette rencontre a été l'occasion de mettre en lumière la profondeur des relations fraternelles entre la Jordanie et le Maroc, ainsi que les efforts déployés pour les renforcer et établir davantage de passerelles culturelles, sociales et humaines afin de

réduire les distances imposées par la géographie.

De son côté, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine au Maroc, Jamal Al Shobaki, est revenu sur les racines historiques des relations entre Tanger et les cités palestiniennes, qui remontent, selon lui, à l'époque des Cananéens et des Phéniciens.

A cet égard, il a considéré que Tanger est "le balcon du Maroc sur le monde, une ville magnifique en plein essor, ouverte sur les civilisations et sur l'autre, d'où nous lançons un appel de paix au monde".

Les intervenants lors de ce forum ont mis en avant l'image iconique de Tanger comme bastion des valeurs humaines nobles qui unissent les peuples et aident à combattre les stéréotypes et images négatives véhiculées sur la culture arabe.

Cela s'explique, selon eux, par son riche héritage dans le rapprochement des civilisations et des religions, et par son ancrage dans les valeurs de tolérance, de coexistence, d'ouverture, de respect et de compréhension.

Les participants à ce forum, auquel ont pris part notamment des universitaires et des historiens, ont également considéré que la culture constitue un pont de dialogue et de construction de la paix, ainsi qu'un outil efficace pour rapprocher les peuples et surmonter les obstacles entravant l'édification de bases solides pour la paix.

Ils ont particulièrement souligné le rôle des médias et de la culture dans le renforcement de la "diplomatie parallèle", qui ouvre la voie à la connaissance de l'autre et à la célébration du patrimoine humain commun.

Les différentes interventions ont convergé pour affirmer que l'enjeu, aujourd'hui, pour le monde arabe réside dans le renforcement des liens culturels, l'élaboration d'une politique culturelle commune et renouvelée, en phase avec les évolutions sociales, et tenant compte de la révolution numérique qui a aboli les frontières et ouvert de nouvelles perspectives de communication entre les peuples.

Un colloque à Safi met en lumière le rôle des industries musicales dans la valorisation du patrimoine immatériel

Un colloque sous le thème "Industries musicales et développement du patrimoine musical" a été organisé, vendredi à Safi, mettant en lumière les rôles que peuvent jouer les industries musicales dans la préservation de la mémoire collective et la valorisation du patrimoine immatériel.

Cette rencontre, inscrite dans le cadre de la 23^e édition du Festival national de l'art de l'Aïta, a rassemblé chercheurs, professionnels et acteurs culturels pour réfléchir aux potentialités que recèle la musique populaire marocaine, en particulier l'art de l'Aïta, en tant que levier de développement culturel et économique.

A cette occasion, Ahmed Ferdaous, universitaire et spécialiste du patrimoine, a souligné que les industries

musicales ne relèvent pas uniquement du secteur du divertissement, mais forment un véritable écosystème économique et culturel, intégrant la création, la formation, la production, la promotion et le marketing numérique. Il a également rappelé que l'art de l'Aïta, riche de son histoire et de sa large diffusion, nécessite un investissement adapté et une infrastructure capable d'accompagner son évolution et d'encadrer son parcours professionnel.

Pour sa part, Abdelhak Ouardi, enseignant à l'Institut de musique de Safi, a estimé que le développement des industries musicales constitue une voie essentielle pour promouvoir le patrimoine musical national et garantir sa pérennité dans la mémoire des générations futures. Il a insisté sur le fait que

l'Aïta, en tant qu'héritage oral et chanté, requiert aujourd'hui des mécanismes professionnels rigoureux pour préserver sa diversité et documenter ses multiples formes, allant de l'Aïta Hasbaouia et Marsaouia à l'Aïta Jebbia et Zaïria.

Les autres intervenants ont évoqué les mutations numériques qui ont profondément transformé le paysage musical, notant que les plateformes de streaming musical comme YouTube ou Spotify ont bouleversé les règles du jeu puisqu'elles offrent un espace important pour la diffusion de la chanson populaire, mais posent également des défis juridiques et liés aux droits de propriété intellectuelle et droits voisins.

Le colloque a aussi été marqué par la présentation de plusieurs expériences

de terrain réussies en matière de valorisation de la musique populaire et de sa sauvegarde face au risque de disparition, notamment l'expérience universitaire présentée par Said Laqabi, professeur à la Faculté polydisciplinaire de Safi, qui a exposé la création d'un master intitulé "Industries créatives".

Les travaux de cette rencontre ont été sanctionnés par une série de recommandations, portant notamment sur la nécessité de soutenir la recherche académique autour de l'art de l'Aïta, de créer des espaces permanents de représentation musicale, d'encourager les jeunes à s'investir dans cet art, ainsi que d'organiser des festivals régionaux dédiés à l'Aïta comme plateformes d'échange et de stimulation de la créativité.

Festival international du théâtre libre à Amman

La Marocaine Qods Joundoul remporte le prix de la meilleure comédienne



L'artiste marocaine Qods Joundoul a remporté le Prix de la meilleure comédienne pour son rôle dans la pièce théâtrale "Jidar- La lumière se réfléchit plus profondément", dans le cadre du 20e Festival international de théâtre libre, qui s'est clôturé vendredi soir à Amman.

Le jury du festival a également décerné le Prix d'argent du meilleur spectacle, à cette même pièce théâtrale, mise en scène par Yassine Ahjam et interprétée par, outre Joundoul, Amine Boudrika et Reda Benaïm.

L'histoire de la pièce Jidar, écrite par Qods Joundoul, tourne autour de personnages en quête identitaire. La pièce propose une écriture dramatique poétique et symbolique qui explore les dimensions psychologiques des

personnages. L'histoire met en lumière les paradoxes des conflits internes, révélant un monde complexe de peur, d'espoir, de perte et de désir de communication et de dépassement des limites.

La scénographie, réalisée par Yassine Ezzaoui, se focalise sur un mur (Jidar) comme reflet des tensions psychologiques et sociales affrontées par les personnages. L'éclairage sombre et les couleurs symboliques ont contribué à exprimer l'état de rêve contraint et d'espoir renouvelé, transformant la scène en un espace de profonde interaction visuelle et esthétique.

Par ailleurs, la pièce théâtrale "Lamoudha" du Tunisien Tahar Issa Ben Arbi a décroché le Prix de la meilleure

mise en scène, tandis que la pièce jordanienne "Hamam Al Hana" du metteur en scène Hicham Souidan, a remporté le Prix de bronze. Le Prix du jury a été décerné à "La tempête" du metteur en scène omanais Odai Al-Shanfari.

L'acteur syrien Hussam Al Shah a, pour sa part, remporté le Prix du meilleur comédien pour son rôle dans la pièce "970*970", mise en scène par Zein Tayar, alors que la pièce tunisienne "Lamoudha" a obtenu le Prix de la scénographie.

Le jury des spectacles internationaux, présidé par l'écrivain Hazzaa Al Barari, était composé de Areen Omari de la Palestine, Soha Salem de l'Irak, Salvatore Pitonti de l'Italie et de Tayssir Idriss de la Syrie.

Bouillon de culture

Prix du Livre arabe

Le Prix du Livre arabe a annoncé, samedi à Doha, avoir reçu 1.043 candidatures de 41 pays arabes et étrangers, toutes catégories confondues, pour sa troisième édition (2025-2026).

Ce Prix vise à soutenir la dynamique d'écriture et de recherche scientifique en langue arabe, et à consolider la place du livre arabe dans les domaines de la production intellectuelle de qualité.

Le jury a reçu 960 candidatures dans la catégorie "Livre individuel", ainsi que 83 candidatures dans la catégorie "Réalisation", a indiqué dans un communiqué la conseillère médiatique du Prix du Livre arabe, Hanan Al Fayyad, notant que cette large participation reflète l'intérêt croissant porté au Prix et son rayonnement grandissant dans les milieux académiques et culturels, tant au niveau arabe qu'international.

Les candidatures, issues de 41 pays, témoignent, selon elle, de la réussite du Prix à toucher les créateurs, chercheurs et auteurs dans diverses régions du monde.

Avec un montant global d'un million de dollars, le Prix du Livre arabe récompense deux grandes catégories, à savoir la catégorie "Livre individuel", qui concerne les ouvrages rédigés en langue arabe dans plusieurs disciplines, et la catégorie "Réalisation", rendant hommage aux individus ou institutions ayant mené des projets intellectuels d'envergure.

Nouvelle édition du festival "Été des Oudayas" du 27 au 30 juillet

La 13ème édition du Festival International des Arts et de la Culture "Été des Oudayas" se tiendra du 27 au 30 juillet 2025 à la corniche du Bouregreg à Rabat.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cette édition, organisée dans le cadre de la célébration de la Fête du Trône par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, département de la culture, et le Comité national de la musique, avec le soutien de la Wilaya de Rabat-Salé-Kénitra, réunira une pléiade d'artistes de divers styles musicaux.

La cérémonie d'ouverture sera marquée par un concert de la chanteuse marocaine, Hayat El Idrissi, qui recevra à cette occasion le "Bouclier du festival", suivie des artistes Hy-

classe et Hatim Idar, en compagnie de l'orchestre interculturel marocain dirigé par le maestro Hamza Amazgar, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Au deuxième jour du festival, le public aura rendez-vous avec Aicha Tachinouite, qui se verra décerner la "Fibule d'Or", ainsi qu'avec Jamal Yuba et le groupe Hasba Groove, précise la même source, notant que le public vibrera, lors de la troisième soirée, aux rythmes de Hamid VFF, de Nadia Laaroussi et du Maalem Gnaoui, Mustapha Bakbou.

La soirée de clôture mettra en scène Hamza Klass A, suivi de Nasr Megri, qui se verra décerner le prix "Hassan Megri", avant de clore l'événement avec le groupe H-Kayne, qui recevra le prix "Meilleur Rappeur".



Trump permet à la Chine de prendre l'avantage dans la course à l'IA

Horizons

Dans le sillage des restrictions liées à la pandémie ainsi que de la répression menée par l'État contre le secteur technologique, les entreprises chinoises spécialisées dans l'IA ont passé la majeure partie de l'année 2023 dans un état de malaise. Alors que les entreprises américaines prenaient de l'avance grâce à des applications et modèles de plus en plus puissants, les régulateurs chinois semblaient déterminés à limiter l'innovation nationale au moyen de règles strictes et souvent ambiguës.

Les entreprises chinoises d'IA sont néanmoins parvenues à surmonter cette mauvaise passe, en adoptant de nouvelles stratégies, ainsi qu'en refaçonnant les relations institutionnelles entre les autorités et les développeurs privés afin de rationaliser les réglementations nationales. Depuis, le paysage a radicalement changé : l'industrie américaine de l'IA est désormais aux prises avec un environnement réglementaire chaotique sous l'administration du président Donald Trump, tandis que l'approche de la Chine en matière de gouvernance de l'IA devient plus souple et plus favorable à l'innovation.

Plusieurs évolutions ont contribué à ce changement. Premièrement, l'émergence de nouveaux mécanismes institutionnels a abouti à une approche plus collaborative en matière de réglementation, faisant intervenir de multiples acteurs, et alimentant ainsi la création de nouvelles entreprises d'IA. Illustration majeure, l'entreprise DeepSeek, la plus innovante de Chine dans le domaine de l'IA, est issue d'un fonds spéculatif. D'autres, telles que Zhipu AI et Moonshot AI (qui a créé le modèle Kimi), sont nées d'un partenariat entre l'Université Tsinghua et la Beijing Academy of AI, une association industrielle à but non lucratif, mise en place avec le soutien des autorités municipales.

Au-delà du simple lancement de développeurs d'IA supplémentaires, ces partenariats ont insufflé à l'écosystème chinois de l'IA une énergie nouvelle et du sang neuf. Tandis que de nombreux gouvernements locaux demeurent confrontés à des pressions budgétaires croissantes, notamment après une coûteuse politique «zéro Covid», les villes de premier plan bénéficient d'un contexte alliant infrastructures de classe mondiale, subventions publiques ciblées pour le secteur technologique (à la fois directes et indirectes), et synergies entre les entreprises de matériel et de logiciels.

Une collaboration plus étroite entre les entreprises privées et les entités publiques telles que le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'Information ainsi que



l'Administration chinoise du cyberspace (ACC) oriente l'application des réglementations dans une direction souvent favorable au secteur technologique. Ces agences travaillent par l'intermédiaire de groupes de réflexion affiliés tels que l'Académie chinoise des technologies de l'information et des communications (CAICT), ainsi que de groupes industriels tels que l'Association pour la cybersécurité, afin d'organiser des dialogues réguliers réunissant développeurs du secteur privé et experts universitaires.

Bien qu'elles ne soient pas publiques, ces discussions permettent d'élargir l'éventail des points de vue, et contribuent à instaurer un environnement réglementaire plus prévisible et mieux adapté aux besoins pratiques des innovateurs technologiques. Par rapport à la période antérieure à 2023, les réglementations qui régissent les développeurs d'IA sont devenues plus normalisées et plus lisibles. Les lois elles-mêmes n'ont pas changé, mais les exigences qui se révélaient auparavant ambiguës ou contraignantes sont désormais assorties de lignes directrices plus claires aux fins de la conformité.

Concrètement, l'examen réglementaire s'est éloigné des premières étapes du développement, telles que la collecte de données et la formation des modèles, pour se concentrer sur des applications spécifiques. La plupart des règles visent désormais la manière dont les modèles d'IA sont déployés, plutôt que la nature de leur conception, ce qui permet aux entreprises de collecter des données d'entraînement et de développer des modèles de base sans trop d'obstacles. Les contenus générés par les modèles d'IA n'en demeurent pas moins fortement réglementés.

Enfin, les entreprises chinoises

d'IA ont investi massivement dans le développement de modèles innovants en open source. Tandis que l'administration de l'ancien président américain Joe Biden avait envisagé de restreindre le développement de l'IA en open source pour des raisons de sécurité nationale, puis décidé finalement de soutenir ce développement, plusieurs entreprises chinoises telles que DeepSeek et Alibaba sont allées de l'avant en proposant de nombreux modèles en open source, qui sont aujourd'hui utilisés dans le monde entier.

La montée en puissance rapide du secteur chinois de l'IA s'inscrit en net contraste avec l'évolution récente de la situation aux États-Unis. De nombreuses entreprises d'IA avaient dans un premier temps salué le programme de déréglementation de l'administration Trump, mais le manque de propositions politiques détaillées, ainsi que l'approche conflictuelle de Trump face aux critiques, ont créé de l'incertitude et découragé les véritables engagements. Par ailleurs, les coupes budgétaires radicales dans les financements fédéraux de la recherche et les restrictions sévères en matière d'immigration impactent considérablement le vivier de talents qui alimente depuis longtemps l'industrie américaine de l'IA, ce qui provoque un malaise croissant dans l'ensemble du secteur. Le dysfonctionnement de la réglementation américaine a permis aux entreprises chinoises d'IA de se développer encore plus rapidement. L'ascension spectaculaire de DeepSeek, la domination chinoise sur la fabrication et les chaînes d'approvisionnement, ainsi que la perception d'un sabotage que s'infligent les États-Unis à eux-mêmes, créent un regain de confiance dans le sec-

teur technologique chinois.

Cette dynamique peut évidemment encore changer. Il demeure possible que le Congrès américain réintroduise la proposition consistant à contourner les lois étatiques relatives à l'IA pour instaurer un environnement réglementaire plus favorable à l'industrie. Le plan d'action de la Maison-Blanche en matière d'IA, attendu ce mois-ci, pourrait également clarifier l'approche de l'administration Trump en ce qui concerne le contrôle des technologies.

Il n'est pas non plus impossible que la confiance de la Chine se transforme dans le même temps en orgueil démesuré. Historiquement, lorsque le Parti communiste estime avoir acquis un avantage stratégique, il réagit souvent en renforçant son contrôle sur celui-ci. C'est ainsi que le président Xi Jinping, après des décennies de croissance rapide et d'ouverture relative, a renforcé la pression politique et réglementaire sur les entreprises privées, en particulier dans le secteur technologique.

Paradoxalement, plus les entreprises chinoises prospèrent, plus elles sont susceptibles de faire l'objet d'un contrôle par l'État. Forte d'une adoption rapide en Chine comme à l'étranger, d'une modération limitée de ses contenus, d'effectifs peu nombreux en charge de la conformité, et de protocoles de censure relativement souples, DeepSeek pourrait par exemple alerter les autorités de réglementation telles que l'ACC.

La popularité croissante de RedNote aux États-Unis souligne les risques susceptibles d'accompagner le succès. Quelques jours seulement après la ruée des utilisateurs américains de TikTok sur cette plateforme, l'ACC aurait semble-t-il demandé à l'équipe de RedNote chargée des relations avec le gouvernement de les séparer des utilisateurs chinois. Bien que DeepSeek propose des services très différents, la paranoïa institutionnalisée de l'ACC et d'autres régulateurs se révèle sans discernement. Les utilisateurs de DeepSeek remarquent déjà plusieurs signes de renforcement de la censure, les réponses aux questions «sensibles» changeant apparemment en temps réel.

Pour l'heure, pendant que l'administration Trump mène contre l'industrie et les entreprises américaines un assaut comparable à la Révolution culturelle, le gouvernement de Pékin fournit tous les efforts pour renforcer la position de la Chine en tant que leader technologique mondial. Les conséquences pourraient être profondes pour l'avenir de l'influence américaine.

Par Karman Lucero

Membre du Paul Tsai China Center de la faculté de droit de Yale

Portrait Jensen Huang, le patron en cuir que l'IA a fait roi



Inconnu du grand public il y a trois ans, Jensen Huang est devenu, à la tête du géant des semi-conducteurs Nvidia, l'un des patrons les plus visibles et puissants au monde avec l'avènement de l'intelligence artificielle (IA) générative.

Depuis deux ans, les apparitions de ce sexagénaire à l'abondante chevelure poivre et sel sont devenues des événements planétaires, au point de remplir des salles de plus de 10.000 personnes.

Jensen Huang doit cette célébrité nouvelle au succès des puces conçues par Nvidia, appelées cartes graphiques ou GPU (Graphics Processing Unit), considérées comme indispensables au développement de l'IA générative.

L'appétit insatiable du secteur pour ces GPU, vendues plusieurs dizaines de milliers de dollars pièce, a catapulté l'entreprise californienne au-delà des 4.000 milliards de valorisation boursière, une première mondiale.

Cette ascension météorique a porté sa fortune personnelle à 150 milliards de

dollars (6e), grâce aux 3,5% environ qu'il détient encore au capital.

Signe de son influence, il vient de convaincre Donald Trump de lever les restrictions sur certains de ses GPU à l'export vers la Chine, qui livre pourtant une bataille sans merci aux Etats-Unis pour la suprématie mondiale dans l'IA.

"C'était brillant", observe Jeffrey Sonnenfeld, professeur de gouvernance à l'université de Yale. "Il a été capable d'expliquer (à Donald Trump) que c'était dans l'intérêt des Etats-Unis sans avoir l'air de contribuer à renforcer l'appareil militaire chinois."

Né à Taipei en 1963, Jensen Huang incarne une success story à l'américaine, envoyé à 9 ans seulement, avec son frère, en internat dans un village du Kentucky (centre-est), recommandé par son oncle.

Plus jeune élève de l'établissement, ne parlant pas anglais, Jensen Huang a été harcelé, et contraint par l'institution à nettoyer les toilettes, un passage de deux ans qui l'a transformé.

"On travaillait vraiment beaucoup et les autres enfants étaient très durs", a-t-il raconté dans un entretien à la radio publique NPR. Mais "le bilan, c'est que j'ai adoré le temps que j'ai passé là-bas".

De retour auprès de ses parents désormais établis dans l'Oregon (nord-ouest), il sort diplômé de l'université à 20 ans seulement et rejoint AMD, puis LSI Logic, entreprises spécialisées dans les semi-conducteurs, pour concevoir des puces, la grande passion de sa vie.

Mais il veut aller plus loin et fonde, en 1993, Nvidia, pour "résoudre des problèmes inaccessibles aux ordinateurs normaux", avec des semi-conducteurs assez puissants pour gérer la 3D, a-t-il expliqué dans le podcast "No Priors".

Nvidia crée le premier GPU en 1999 et va accompagner le raz-de-marée des centres de données (data centers), de l'informatique à distance (cloud), puis de l'IA générative.

"C'est la personne la plus motivée que j'ai vue de ma vie", raconte un ancien em-

ployé de Nvidia sous couvert d'anonymat. "Vous voulez lui faire plaisir et vous avez honte si vous n'avez pas fait de votre mieux."

Charismatique, toujours vêtu d'un tee-shirt noir et d'un blouson de cuir, Jensen Huang n'entre dans aucune case des grands patrons de la tech.

Son tatouage du logo de Nvidia, son goût pour les voitures de sport ou certaines de ses prises de position publiques l'éloignent des discrets comme Sundar Pichai (Google) ou Satya Nadella (Microsoft).

Mais son positivisme forcené, une relative modestie et l'absence de tout alignement politique le tiennent à l'écart des Elon Musk ou Mark Zuckerberg. Contrairement à eux, il était absent de la cérémonie d'investiture de Donald Trump.

"Il se met en retrait pour que les stars soient la technologie et la stratégie plutôt que lui", observe Jeffrey Sonnenfeld, pour qui "c'est peut-être, aujourd'hui, la grande figure la plus respectée du milieu de la tech".

A chacune de ses visites à Taïwan, Jensen Huang est accueilli telle une célébrité, des dizaines de fans se pressant pour décrocher un autographe.

"Il est amical, ce qui est inhabituel" pour un dirigeant de ce calibre, relève Wayne Lin, du cabinet Witology Markettrend Research Institute.

"Il n'est pas étonnant que Huang puisse devenir le parrain de l'IA, car il tient ses promesses. Peu importe qui il a en face de lui et quel est le travail de cette personne, il peut être sincère et accessible", a réagi Chen Shih-chang un internaute, sur Facebook.

L'ancien employé décrit quant à lui un individu "très paradoxal", féroce protecteur de ses salariés et toujours à l'écoute, mais aussi capable, au sein du cercle des cadres dirigeants de Nvidia, de "tailler quelqu'un en pièces" en cas d'erreur ou de mauvais choix.

"Il faut être au top et y rester, tout le temps", décrit-il. "Je ne sais pas comment il est parvenu à faire ça toute sa vie."

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION
DES TRAVAUX
COMMUNAUX

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°25BIS/2025/CB/DTC
Marché réserve aux très
petites, petites et
moyennes entreprises,
y compris les jeunes
entreprises innovantes,
aux coopératives, aux
unions de coopératives et
aux auto-entrepreneurs.
Le 04/08/2025 à 9 H 00
, il sera procédé, dans la
salle des réunions de la
commune Bouskoura, sis
au siège de la commune
de Bouskoura, domicile à
la RP 3009 cartier admi-
nistratif de la commune
de Bouskoura province de
Nouaceur à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié
sur offres de prix n°25BIS/2025/CB/DTC
d u
04/08/2025, pour Ac-
quisition d'une ambu-
lance au profit de la
commune de Bouskoura
province Nouaceur.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse : www.marchés-
publics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 390000.00
DH (trois cent quatre-
vingt-dix mille dirhams et
00 CTS) TTC.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 7500,00 DH (sept
mille cinq cent dirhams).
Le contenu, la présenta-
tion, ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-

rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 -32 et
34 du décret n° 02-22-431
du 8 mars 2023 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail marocain des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : www.marchés-
publics.gov.ma
Les fiches techniques et
les catalogues originaux
exigés par le dossier d'ap-
pel d'offres Doivent être
déposés dans la division
des travaux communaux
au plus tard le jour Ou-
vrable précédant la date
d'ouverture des plis ou
remis séance tenante au
président de la commis-
sion d'ouverture des plis .
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règle-
ment de consultations.

N° 4781/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
BOUSKOURA
DIRECTION
DES SERVICES
DIVISION DES
TRAVAUX
COMMUNAUX
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°26BIS/2025/CB/DTC
Marché réserve aux très
petites, petites et
moyennes entreprises,
y compris les jeunes
entreprises innovantes,
aux coopératives, aux
unions de coopératives et
aux auto-entrepreneurs.
Le 04/08/2025 à 10 H 00
, il sera procédé, dans la
salle des réunions de la
commune Bouskoura, sis
au siège de la commune
de Bouskoura, domicile à
la RP 3009 cartier admi-
nistratif de la commune

de Bouskoura province de
Nouaceur à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert simplifié
sur offres de prix
n°26BIS/2025/CB/DTC
du Le 4/08/2025 pour
achat deux voitures ser-
vices au profit de la com-
mune de Bouskoura
province Nouaceur
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à par-
tir du portail des marchés
publics accessible à
l'adresse : www.marchés-
publics.gov.ma
L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage est fixée
à la somme de : 363000.00
DH (trois cent soixante-
trois mille dirhams et 00
CTS) TTC.
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme
de : 6000,00 DH (six mille
dirhams).
Le contenu, la présenta-
tion, ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 -32et
34 du décret n° 02-22-431
du 8 mars 2023 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail marocain des mar-
chés publics accessible à
l'adresse : www.marchés-
publics.gov.ma
Les fiches techniques et
les catalogues originaux
exigés par le dossier d'ap-
pel d'offres

Doivent être déposés
dans la division des tra-
vaux communaux au plus
tard le jour
Ouvrable précédant la
date d'ouverture des plis
ou remis séance tenante
au président de la com-
mission d'ouverture des
plis.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 4 du règle-
ment de consultations.

N° 4782/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Région Sous Massa
Délégation d'Agadir Ida Outanane
Centre Hospitalier Régional
d'Agadir



المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
جهة مراكش
مندوبية أكادير إداوتنان
المركز الإقليمي
لأكادير

AVIS RECTIFICATIF RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 23/2025

Il est porté à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 23/2025, relatif à LES PRESTATIONS DES ACTIVITES D'ACCUEIL POUR LE CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL D'AGADIR.

a été rectifié comme suit :

1- Le sous-détail estimatif est modifié.

2- Report de la date d'ouverture des plis du 22 Juillet 2025 à 10h30 au 31 Juillet 2025 à 10h30.

Le reste est sans changement.

N° 4783/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION MARRAKECH-SAFI
PROVINCE DE SAFI
CERCELE HRARA
CAIDAT DAR SIAISSA
C.T SAADLA



AVIS De courtage des enchères publiques

Pour la vente des véhicules et des mobiliers

Hors service appartenant à la commune SAADLA

Le Président de la C.T SAADLA annonce qu'il sera le lundi 18 aout 2025 à 11 heures du Matin, a l'entrepôt communal de cette commune au courtage public aux enchères publiques Pour la vente de véhicules et de mobiliers Hors service appartenant à commune SAADLA comme suit :

N° de Lot	Type des engins	N°	Situation Actuelle	Pris d'ouverture en DH	Le Montant du Caution Provisoire en DH
Lot n°1	camion Renault	01	Hors Services	20 000.00 DH	1000.00 DH
Lot n°2	Véhicule Citroën c 15	01	Hors Services	10.000.00 DH	500.00 DH
Lot n°3	Véhicule Peugeot Partner	01	Hors Services	25.000.00DH	1250.00 . DH
Lot n°4	Véhicule Transport scolaire IVECO	01	Hors Services	40.000.00DH	2000.00 DH
Lot n°5	Véhicule Transport scolaire IVECO	01	Hors Services	40.000.00DH	2000.00 DH
Lot n°6	motocycle nash	01	Hors Services	1000.00 DH	50.00 DH
	MOTOCYCLE 103 sport	01	Hors Services	750.00 DH	37.50 DH
	MOTOCYCLE 103 spot	01	Hors Services	750.00 DH	37.50 DH
	Imprimante HP LASER Q 1006	01	Hors Services		
	écran d'ordinateur HP	01	Hors Services		
	scanner CANON LIP 120	01	Hors Services		
	Imprimante SAMSUNG	01	Hors Services		
	écran d'ordinateur ACER	01	Hors Services		
	écran d'ordinateur DELL	02	Hors Services		
	PC Portable HP	01	Hors Services		
Lot n°7	(unité central)	09	Hors Services	8650.00DH	432.50 DH
	LG TV	01	Hors Services		
	Imprimante HP LASER JET 1000	01	Hors Services		
	Imprimante LEXMARK E 260D	01	Hors Services		
	table d'ordinateur	01	Hors Services		
	Clavier DELL / HP	10	Hors Services		
	poteaux électriques en fer	05	Hors Services		
	Tente en toile	01	Hors Services		
	chaise présidentielle	03	Hors Services		
	radiateur IVECO	01	Hors Services		
	moteur de voiture IVECO	02	Hors Services		
	pompe à eau en fer	01	Hors Services		
	Redon en fer	01	Hors Services		
	Structure d'énergie solaire	01	Hors Services		
	Conduites d'eau de puits en fer	13	Hors Services		
	moteur à essence de puits	01	Hors Services		
	pompe de puits électrique	03	Hors Services		
	batterie de voiture	03	Hors Services		

Les personnes souhaitant participer à cette vente aux enchères doivent fournir les éléments suivants :

- La garantie provisoire de chaque action a été délivrée par le maître de la tenue collective au lieu en cours de séance qui est précisé conformément au tableau ci-dessus.
- Copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité.
- Un certificat de contrôle délivré par le responsable de l'entrepôt collectif.

Les personnes souhaitant participer doivent se présenter au lieu à la date et à l'heure précisées ci-dessus, accompagnées de leur carte d'identité nationale, sachant que le prix de vente est payé par l'enchérisseur en totalité et en espèces pour les vastes revenus SAADLA, avec un ajout de 10% du prix de vente pour couvrir les prix de courtage.

N° 4784/PA

ROYAUME
DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'ESSAOUIRA
CERCLE DE
TAMANAR
CAIDAT DE SMIMOU
COMMUNE
TERRITORIALE DE
SIDI AHMED
ESSAYEH
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N° :
01/2025/SAE

Le 02 / 09 / 2025 à 11 h
00 mn il sera procédé,
dans le bureau du prési-
dent de la Commune
territoriale de SIDI
AHMED ESSAYEH
/PROVINCE D'ES-
SAOUIRA à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres ouvert national
sur offres des prix N°
01/2025/SAE pour :
1-achat et installation
de plaques d'énergie
solaire pour puits ID
JADA, réservoir en-
terré du douar TI-
GOURDINE, puits du

douar TIDAK et nou-
veau puits du douar
AISSI.

2-creusement d'un
puits au douar
AGUERROUJ pour
l'alimentation du
douar AGHANAJ en
eau potable
3-achat et pose de deux
pompes immergées
pour puits ID JADA et
nouveau puits AISSI

À la commune de ter-
ritoriale de SIDI
AHMED ESSAYEH
/PROVINCE D'ES-
SAOUIRA.

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé
à partir du portail des
marchés publics accessi-
ble à l'adresse :
www.marchespublics.g
ov.ma.

- L'estimation des couts
des prestations établie
par le maître d'ouvrage
est fixée à la somme de :
425.589,00 dirhams
(quatre cent vingt-cinq
mille cinq cent quatre-
vingt-neuf dirhams), ré-
partie comme suit :
-310.389,00 dirhams es-

timation de l'objet 1
(achat et installation de
plaques d'énergie so-
laire)

-96.000,00 dirhams esti-
mation de l'objet 2
(creusement d'un puits
au douar AGUERROUJ)
- 19.200,00 dirhams esti-
mation de l'objet 3
(achat et pose de deux
pompes immergées)
- Le cautionnement pro-
visoire est fixé à la
somme de : 8.511,00 di-
rhams (huit mille cinq
cent onze dirhams).

- Le contenu, la présen-
tation ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 35
et 135 du décret relatif
aux marchés publics

- Les concurrents doi-
vent déposer leurs dos-
siers par voie
électronique via le por-
tail des marchés publics
: <http://www.marchespublics.gov.ma>

- Les pièces justifica-
tives à fournir sont
celles prévues à l'article

8 du règlement de
consultation
N° 4785/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de la Jeunesse,
de la Culture et de la
Communication
Département
de la Jeunesse
DIRECTION
REGIONNALE
MARAKECH-SAFI
DIRECTION
PROVINCIALE
DE SAFI
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE
N° 06/2025 MJJC
DP SAFI

Réservé aux très pe-
tites, aux petites et
moyennes entreprises,
aux coopératives, aux
unions des coopéra-
tives et aux auto-e-
ntrepreneurs
Séance publique

Le 01/08/2025 à 10
heures, il sera procédé,
dans les bureaux de la
Direction Provinciale de
la jeunesse de SAFI à

l'ouverture des plis rela-
tifs à l'appel d'offres ou-
vert simplifié sur offres
de prix pour :

Achat de matériel de
cuisine destinés aux co-
lonies de vacances rele-
vant de la Direction
Provinciale du départe-
ment de la jeunesse de
Safi
Province de Safi Région
Marrakech-Safi . lot
unique

Le dossier d'appel d'of-
fres doit être téléchargé
à partir du portail des
marchés publics accessi-
ble à l'adresse :
www.marchespublics.g
ov.ma

L'estimation des coûts
des prestations établies
par le Maître d'Ouvrage
est fixée à la somme de :
NEUF CENT
SOIXANTE MILLE
DIRHAMS (960 000.00
) TTC ;

Le cautionnement pro-
visoire est fixé à la
somme de : DIX SEPT
MILLE DIRHAMS
(17000 ,00 Dh).

Le contenu, la présenta-

tion ainsi que le dépôt
des dossiers des concu-
rents doivent être
conformes aux disposi-
tions des articles 30 à 34
du décret relatif aux
marchés publics.

Les concurrents doivent
déposer leurs dossiers
par voie électronique
dans le portail des mar-
chés publics accessible à
l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices
ou autres documents
techniques de tous les
articles exigés par le
dossier d'appel d'offres
doivent être déposés au
Direction Provinciale de
la Jeunesse de Safi au
plus tard le 31/07/2025
à 16:00 h ou remis
séance tenante au prési-
dent de la commission
d'ouverture des plis le
01/08/2025 à 10:00 h.

Les pièces justificatives
à fournir sont celles pré-
vues par l'article 10 du
règlement de la consul-
tation.

N° 4786/PA

Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne National
+ Coran
07H10 : Documentaire
amazigh
07H40 : Documentaire
amazigh
08H05 : Arroudad
09H00 : Anmougar
09H55 : Al boyout assrar
10H50 : Oussrati
11H50 : oyoune ghaïma
12H25 : Ahlam City
13H00 : Journal Télévisé
13H20 : Météo



13H25 : Sla W Slam
14H00 : Journal Télévisé
14H20 : Journal Télévisé
14H40 : Al Malhouné
15H00 : Parlement
18H00 : Qahwa nes nes
18H20 : Majala Takafia
18H30 : Journal Télévisé
18H50 : oyoune ghaïma
19H25 : Allal w Kamelia
19H30 : Rattrapage
19H40 : Dar Lghazlane
20H25 : Ouled Iza



21H00 : Journal Télévisé
21H45 : Météo
22H00 : Kayna Dorouf
23H00 : Dahab Nokra
Harir
00H00 : Journal Télévisé
00H20 : Sla W Slam
00H55 : oyoune ghaïma
01H30 : Aazima
02H05 : Anmougar
03H00 : Al boyout assrar
04H00 : Documentaire
amazigh
04H30 : Documentaire
amazigh
05H00 : Arroudad
06H00 : Oussrati



05:50:00 : RELIGIEUX :
Coran avec lauréats ma-
wahib tajwid al qor'an
06:00:00 : MAGAZINE :
CH'HIWAT BLADI
06:30:00 : MAGAZINE :
SABAHIYAT 2M
07:35:00 : MAGAZINE :
KIF AL HAL
07:50:00 : MAGAZINE :
KAN YA MA KAN
08:05:00 : MAGAZINE :
NIDAE
08:25:00 : MAGAZINE :
BASMA
09:20:00 : FEUILLETON
: Sir al morjane
09:55:00 : CH'HIWA
MA3A CHOUMICHA
10:05:00 : FEUILLETON
: WOUJA3 LQALB



10:55:00 : MAGAZINE :
KIF AL HAL
11:10:00 : MAGAZINE :

SABAHIYAT 2M
12:05:00 : SERIE : AL
KHAWA
12:35:00 : METEO
12:45:00 : NEWS : AL
AKHBAR
13:15:00 : FEUILLETON
: AL AMANA
14:05:00 : NEWS : JOUR-
NAL AMAZIGH
14:15:00 : MAGAZINE :
QUOTIDIENNES JAM
SHOW
14:20:00 : FEUILLETON
: Sir al morjane
14:55:00 : FEUILLETON
: HKAYTI
16:35:00 : SERIE :
KOULNA MGHARBA
17:15:00 : MAGAZINE :
SABAHIYAT 2M
18:05:00 : DESSIN
ANIME : MOUGH-
MARAT BAMBOU WA
ALMA
18:20:00 : DESSIN
ANIME : ABTAL AL
BIHAR
18:35:00 : CH'HIWA
MA3A CHOUMICHA
18:45:00 : MAGAZINE :
QUOTIDIENNES JAM
SHOW
18:50:00 : FEUILLETON
: 3AILTI
19:35:00 : FEUILLETON
: HADIK HYATI



20:30:00 : INFO SOIR
20:55:00 : METEO
21:00:00 : ECO NEWS
21:15:00 : AL MAS-
SAIYA
21:45:00 : ECO NEWS
21:50:00 : METEO
21:55:00 : FEUILLETON
: AL AKHAWAT ATTA-
LAT
22:45:00 : MAGAZINE :
REPLAY : CAN FEMI-
NINE
23:10:00 : MAGAZINE :
2M MAG
00:15:00 : FEUILLETON
: 3AILTI
01:05:00 : FEUILLETON
: AL AMANA
01:50:00 : MAGAZINE :
RACHID SHOW
03:15:00 : MAGAZINE :
AL KHOBARAE
04:10:00 : FEUILLETON
: AL MOUKHTAFI
05:00:00 : FEUILLETON
: HADIK HYATI

* trains ne circulant pas les Samedis, Dimanches et jours fériés



La p
ran

Sur le w

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle, antivirus contre l'infox

الجمعية المغربية
ASSEMBLEE MAROCAINE
REUNION DU SYNDICAT



الجمعية الوطنية للصحافة
ORDRE DES JOURNALISTES
CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

SORTIR D'UNE ENCEINTE	PARTIE DE PLAISIR	ÉPREUVES DE SKI À LA MODE	CHIMÉRI- QUE	ROMAN DE DRISS CHRAÏBI	LIEU	EN RODAGE	EN CHEMISE
HOMME DE TERRAIN				À L'ENVERS: MESURE			
ÉTAT DES VOILES LIE			PRESTO TAUPE MODÈLE				
	DIVISEUR	PRONOM PERSONNEL		QUARTIER DE RABAT		CONSIG- NÉE	
LETTRES DE RAYMOND		QUARTIER DE CAEN SYMBOLE DE L'OR		DIRECT- ION			
					EN BOIS		
APATRI- DE	POINT MORT	TRANS- PIRA		EN ATTENTE	LETTRES DE MARTHA	RÈGLE PLATE LETTRES DE TURC	
UNE FEMME QUI PREND L'AIR		POSSÉSSIF EN MUTAT- ION	PETIT RONGEUR DIGUE				
							GAZ RARE
ALLER AUX URNES				CHIENNE POUR CERTAINS	PRONOM	TIENT EN HALEÏNE	PARTIE DU BERCAIL
PIGE DANS LE VENT		EUTHÉ- RIEN PRONOM					
		FIN DE PARTIE		SUR-LE- CHAMP			
VILLE D'ESPAGNE					LANCÉE		

Solution mots flechés d'hier

P	R	E	T	R	O	V	I	S	E	U	R
E	F	F	I	G	I	E	F	L	O	C	L
S	E	R	D	E	A	U	T	O	T	S	
E	T	U	I	L	S	U	E				
A	N	S	C	I	S	S	I	O	N		
T	R	I	P	O	T	E	S	O	T		
V	I	L	L	A	E	L	U	S	I		
M	T	D									
E	P	I	C	U	R	I	E	N	N	E	
N	I	C	H	O	N	S	T	E	N		
T	S	E	S	O	U	E	S	T			

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouihy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sali (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmdadi

Révision
Abdelmoumin Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laiyoune)

Abdelali Khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la
Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gabs
Mourad El Youssef
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier de presse: 130/64

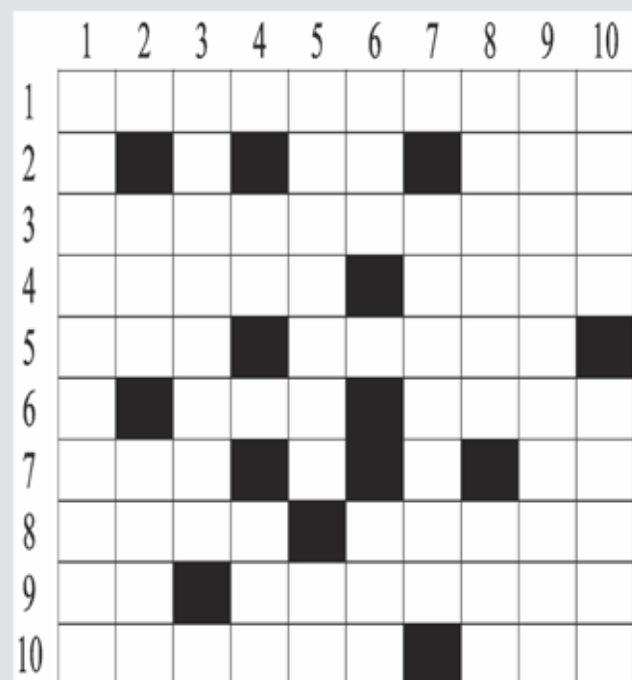
Site web: www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc



Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- Accessoire
- 2- Blessant – Contracté – Possessif
- 3- Véhicule amphibie
- 4- Narine de baleine
- Passée au vote
- 5- Pose – Siffait
- 6- Boisson – Roi de Shakes-
peare
- 7- Assassine – Belle et bête
- 8- Sorti – Foyers
- 9- Sélénium – Céracé
- 10- Éponge – Déduit

VERTICALEMENT

- 1- Simplifié
- 2- Elliptique – Plus neuf
- 3- Bassines
- 4- Personnel – Roi vil et cruel
- 5- Vestibule d'église - Paresseux
- 6- Abréviation informatique –
Blonde au bar
- 7- Souvent amère...
- 8- La « Botte »
- Fleuve d'Espagne
- 9- Prouvaient la fausseté
- 10- Estonien – Aiguil

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	O	M	N	I	S	C	I	E	N	T
2	C	O	U	V	E	R	T		O	R
3	C	U	L		N	U		A	N	E
4	U	R		E	T		C	I		V
5	R	O	U	T	I	E	R		D	E
6	R	I	V	E	R	A	I	N	E	S
7	E	R	E		E	U		A	V	
8	N		E	O	N		I	B	I	S
9	C	E		U	T	I	L	I	S	E
10	E	T	A	I		E	S	S	E	S

Grilles de sudoku

Facile

6	9		5		3			7
5		8	1					
	3						2	
	6	4	7		8			2
9		7		5		6		4
8			6		1	9	7	
	7						3	
					6	7		1
1			2	4		9	6	

Difficile

			8					9
	8	6	4					5
	1			9		7		
		5	3				2	
3		7				8		1
	6				1	9		
		8		5			7	
7					4	5	1	
2					3			

Moyen

9								4
	6				3	8		
	1							3
6				9	5			2
2	8		6	1	4			7
	4		7	8				9
	3							4
			1	7				5
7								2

Expert

2	6		8	1				
		4		9		6		
				5			7	
3								
9	2		3		8			6
								2
	9			2				
		3		7		5		
				8	6		4	7

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	9	5	2	1	4	7	3	8
1	4	8	7	3	5	9	6	2
7	2	3	8	9	6	5	1	4
9	5	6	3	2	7	4	8	1
4	8	2	1	5	9	3	7	6
3	1	7	6	4	8	2	5	9
5	3	1	9	8	2	6	4	7
8	6	9	4	7	3	1	2	5
2	7	4	5	6	1	8	9	3

Difficile

8	1	6	3	4	5	9	2	7
5	3	2	8	7	9	6	1	4
9	4	7	1	6	2	3	8	5
2	7	5	6	9	8	1	4	3
6	9	1	7	3	4	2	5	8
3	8	4	5	2	1	7	6	9
7	2	3	4	8	6	5	9	1
1	6	8	9	5	3	4	7	2
4	5	9	2	1	7	8	3	6

Moyen

6	8	7	4	9	2	3	1	5
9	3	2	1	8	5	4	6	7
1	4	5	7	6	3	8	9	2
8	1	4	2	5	9	6	7	3
7	2	6	3	1	8	9	5	4
3	5	9	6	7	4	1	2	8
4	7	8	9	2	6	5	3	1
5	9	1	8	3	7	2	4	6
2	6	3	5	4	1	7	8	9

Expert

9	2	8	1	5	4	7	6	3
1	6	5	2	7	3	9	8	4
3	7	4	9	6	8	1	2	5
2	1	3	6	4	9	5	7	8
7	8	9	3	1	5	6	4	2
4	5	6	7	8	2	3	9	1
8	9	1	4	3	7	2	5	6
6	4	2	5	9	1	8	3	7
5	3	7	8	2	6	4	1	9

Sport



CAN féminine de football

Les Lionnes de l'Atlas dans le carré d'as sans forcer leur talent

La sélection marocaine de football a composé son ticket pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine, en dominant le Mali par 3 buts à 1 (mi-temps 1-0), vendredi soir au stade olympique de Rabat.

Lors de cette confrontation, précédée par l'observation d'une minute de silence à la mémoire de la légende du football marocain et africain, feu Ahmed Faras, décédé mercredi dernier, les Marocaines ont réussi à juguler les ardeurs des Aigles Dames, qui espéraient se racheter après leur débâcle lors de la dernière journée du premier tour face à l'Afrique du Sud (4-0).

Dès l'entame du match, les deux protagonistes sont entrés dans le vif du sujet sans

round d'observation. Les Marocaines ont ouvert la marque par l'intermédiaire d'Ibtissam Jraïdi dès la 7^e minute, après une bonne combinaison avec Sakina Azraoui.

Ce but a boosté le moral des protégées de Jorge Vilda, qui ont multiplié les assauts sur la défense malienne, mais sans parvenir à doubler la mise.

Le tableau d'affichage est resté inchangé lors du premier acte, dominé de la tête aux épaules par les coéquipières de Ghizlane Chebbak.

Au retour des vestiaires, l'entraîneur de l'équipe nationale a procédé à deux changements, en alignant Sanae Msoudi et Elodie Nakkach, à la place de Yasmine Mrabet et Najat Badri.

La domination marocaine a failli faire mouche à maintes reprises, mais le manque de concentration et la précipitation ont empêché les Marocaines de signer le but de la délivrance.

À la 79^e minute, la sélection marocaine obtient un penalty transformé avec succès par Ibtissam Jraïdi, qui signe le doublé. Ce but a ouvert davantage l'appétit de l'équipe nationale qui a réussi à inscrire une 3^e réalisation, dix minutes plus tard, par le biais de Kenza Chappelle, qui a trompé la vigilance de la gardienne malienne.

L'équipe malienne a sauvé l'honneur dans les arrêts de jeu du point de penalty, grâce à Aissata Traore (90^e+7).

Le Ghana a également rejoint le Maroc

en demi-finale en battant l'Algérie par 4 tirs au but à 2 (0-0 après prolongations), en quart de finale joué samedi à Berkane. La demi-finale Maroc-Ghana se jouera mardi prochain, au stade olympique de Rabat, à partir de 20h00 (GMT+1).

Quant à la sélection sud-africaine, elle a poinçonné son ticket pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine de football, en battant le Sénégal par 4 tirs au but à 1 (0-0 après prolongations), samedi à Oujda.

Les tenantes du titre affronteront en demi-finale, mardi à 17h00 (GMT+1), la sélection nigérienne, qui a évincé l'équipe zambienne (5 à 0), vendredi au stade Larbi Zaouli à Casablanca.

Youssef El-Arabi signe pour un an à Nantes

L'attaquant marocain Youssef El-Arabi s'est engagé pour un an avec le club français du FC Nantes, avec une année supplémentaire en option, a annoncé vendredi le club de Ligue 1.

L'ancien Lion de l'Atlas (45 sélections pour 16 buts inscrits), qui a évolué la saison dernière sous les couleurs de l'Apoel Nicosie (Chypre), rejoint le FC Nantes quatorze ans après son départ du championnat français.

"Je suis très content de revenir en Ligue 1. C'est un vrai challenge et le fait que ce soit dans un club mythique comme Nantes, c'est encore mieux", s'est réjoui le joueur de 38 ans, cité dans le communiqué de son nouveau club.

Évoquant des "échanges constructifs" avec l'entraîneur Luis Castro, il a affirmé vouloir mettre son expérience au service de l'équipe.

Formé au Stade Malherbe de Caen, où il débute chez les professionnels en 2009, El-Arabi s'était illustré en Ligue 1 lors de la saison 2010-2011 en inscrivant 17 buts.

Il a ensuite quitté la France pour Al-Hilal (A.Saoudite), avant de rejoindre successivement Grenade (Espagne), Al-Duhail (Qatar), l'Olympiakos (Grèce) et récemment l'Apoel Nicosie.

Au total, l'ancien international marocain cumule 322 buts en 610 matches toutes compétitions confondues. Entre 2019 et 2024, il a disputé 225 rencontres avec l'Olympiakos, inscrivant 94 buts et délivrant 25 passes décisives. Durant cette période, il a notamment été sacré à trois reprises champion de Grèce (2020, 2021, 2022), avec un titre de la Ligue Europa Conférence en 2024.

Le FC Nantes rappelle que le joueur marocain, "attaquant rapide et technique", a toujours marqué, dans tous les clubs où il a évolué, notant qu'avec "cette efficacité devenue une marque de fabrique et son expérience, le natif de Caen a tout pour briller sur les bords de l'Erde".



Judo/Championnats d'Afrique cadets

La sélection marocaine remporte 8 médailles, dont 2 en or

La sélection marocaine cadets de judo a décroché huit médailles, 2 en or, 3 en argent et autant en bronze, lors des championnats d'Afrique de la discipline cadets et juniors, tenus du 18 au 20 juillet à Luanda.

Le métal précieux a été l'oeuvre de Amina Alaoui Cherifi dans la catégorie des moins de 52 kg et Yasmine Haris (-70 kg), indique la Fédération Royale marocaine de judo et arts martiaux assimilés, précisant que

13 judokas marocains ont pris part à ces joutes, dont 5 se sont hissés en finale.

Les médailles d'argent ont été remportées par Amina Abboucha (-63 kg), Jihane Rahma El Mansouri (+78 kg) et Ayman El Ouard (-81 kg), ajoute la même source.

Quant aux médailles de bronze, elles ont été enlevées par Fatima Ezzahra Nidaoui (-48 kg), Abderrahmane El Majjati (-66 kg) et Ali Attillah (+90 kg).

Fouzi Lekjaa: CAN-2025 et CDM-2030, une stratégie d'infrastructures et d'investissements conçue dans la continuité pour un héritage durable

Les projets d'infrastructures, d'investissements et de constructions engagés dans le cadre de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football 2025 s'inscrivent dans une stratégie de continuité visant à préparer de manière efficace et durable l'accueil de la Coupe du Monde (CDM) 2030, a souligné, vendredi à Rabat, le ministre délégué chargé du Budget, Fouzi Lekjaa.

"Les infrastructures, investissements et constructions liés à la CAN 2025 s'intègrent dans une démarche cohérente et progressive pour préparer la CDM 2030, garantissant ainsi un héritage durable, ainsi qu'un développement optimisé des sphères sportive, économique et territoriale du Maroc", a dit M. Lekjaa lors d'une conférence ministérielle portant sur le thème "Coupe du Monde 2030 : enjeux financiers, institutionnels et stratégiques", organisée à l'École Nationale Supérieure de l'Administration (ENSA).

Un investissement d'environ 150 milliards de dirhams (MMDH) est en cours dans les secteurs concernés, incluant notamment la construction d'une station de traitement d'eau potable d'une capacité de 2 milliards de mètres cubes, destinée à répondre aux besoins industriels et domestiques, a-t-il fait savoir.

Dans cette même dynamique, M. Lekjaa a indiqué que le financement des infrastructures de transport repose sur des partenariats



public-privé (PPP), assortis d'un soutien étatique annuel d'environ 1,6 MMDH jusqu'en 2030, assurant la continuité et la viabilité financière des projets.

Il a rappelé que la mobilité demeure un enjeu central entre les villes hôtes. "Le développement de la ligne à grande vitesse (LGV) et du réseau express régional (RER) est déjà engagé, notamment pour relier Casablanca, Rabat, Tanger, ainsi que les provinces du Sud, favorisant l'intégration territoriale et économique du Royaume", a détaillé le ministre.

Concernant le montage financier, il a relevé que celui-ci a été conçu afin de ne pas peser sur le

budget général de l'Etat.

Et de soutenir : "Un schéma innovant de financement et d'exploitation, en partenariat avec la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et la Société Nationale de Réalisation et de Gestion des Equipements Sportifs (SONARGES), permet un amortissement sur 20 ans, garantissant la viabilité des investissements".

Parallèlement, M. Lekjaa a annoncé que les travaux des deux stades devant accueillir la CAN 2025 seront achevés selon un calendrier précis, à savoir le 31 juillet pour le stade Moulay Abdellah à Rabat et le 15 août pour le Grand Stade de Tanger.

Pour lui, cette organisation s'ins-

crit dans une vision plus large incluant d'autres compétitions internationales féminines et continentales, lesquelles contribueront au renforcement des capacités organisationnelles du Maroc, tout en consolidant son rayonnement sportif et économique sur le long terme.

Pour sa part, la directrice générale de l'ENSA, Nada Biaz, a affirmé que la co-organisation de la Coupe du Monde 2030 constitue une vitrine de l'audace marocaine, illustrant la capacité du Royaume à fédérer, anticiper, bâtir l'avenir et conjuguer ses efforts avec ses voisins et partenaires tels que l'Espagne et le Portugal.

Sur le plan économique, cet événement représente un levier d'investissement structurant, porteur de croissance, de mobilité et d'attractivité territoriale, mobilisant l'ensemble des acteurs de l'Etat dans une logique de coordination, d'efficacité et de transparence, a-t-elle noté.

Mme Biaz a aussi mis l'accent sur le volet stratégique qui traduit une ambition d'être un acteur influent et solidaire, ancré dans une diplomatie constructive et incarnant un partenariat exemplaire avec les pays frères et amis.

A ce titre, elle a rappelé que l'ENSA, en tant qu'école d'excellence administrative, doit être au rendez-vous de ces transformations, en préparant des cadres capables de concevoir, porter et réussir de tels projets.

Dans ce contexte, et à l'occasion de son 75ème anniversaire, l'école a entamé une phase d'accélération de sa transformation, réaffirmant ainsi sa volonté de consolider son rôle en tant qu'acteur majeur de la performance de l'administration publique.

Au terme de cette conférence ministérielle, M. Lekjaa a réitéré que la Coupe du Monde 2030 s'inscrit dans une vision stratégique globale, portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans l'objectif non seulement d'organiser un événement sportif d'envergure, mais également d'impulser une transformation économique, institutionnelle et territoriale pérenne pour le Maroc.

Gianni Infantino : Le Maroc est devenu un des centres mondiaux du football

Le Maroc est devenu un des centres mondiaux du football, a affirmé le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino. "Je suis très content et heureux d'être là. C'est toujours un bonheur et un plaisir d'être ici au Maroc, un pays qui vit et vibre au football tous les jours", a indiqué le président de l'instance faïtière du ballon rond mondial, arrivé samedi à Rabat.

"Les sélections marocaines masculine et féminine disposent d'un niveau extrêmement bien et comptent en leurs rangs des talents incroyables", a souligné M. Infantino. Le Maroc, qui abritera le siège du bureau Afrique de

la FIFA, a réussi à organiser des événements sportifs de manière "spectaculaire", à la faveur, notamment, du travail accompli par la Fédération Royale marocaine de football, ces dernières années, s'est-il félicité.

Selon le président de la FIFA, la Coupe d'Afrique des nations (CAN) féminine de football, qui se tient actuellement dans le Royaume connaît un «grand succès» sportif mais également en termes d'affluence du public, ajoutant, dans ce sens, que le Maroc s'apprête à accueillir cinq éditions successives de la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans, la CAN masculine 2025 outre le Mondial 2030.

Foot/Amical

La sélection marocaine des joueurs locaux s'impose face au Burkina Faso



L'équipe nationale des joueurs locaux (natifs de 2000 et plus) s'est imposée face à son homologue du Burkina Faso sur le score de 2 buts à 1, samedi au stade municipal de Kénitra, en match amical. Le premier but de la sélection nationale a été inscrit par Bouchaïb Arrasi à la 58e minute, tandis que Younes Elkaabi a doublé la mise en

marquant le second but (62e).

Un deuxième match opposera les deux sélections, jeudi prochain à Kénitra (18h00). Ces deux rencontres servent de préparation pour le Championnat d'Afrique des nations des joueurs locaux (CHAN), qui sera co-organisé le mois prochain par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.

Un détenu s'évade trois jours en se cachant dans un sac à linge

Un détenu de 20 ans s'est évadé d'une prison française pendant trois jours en se cachant dans le sac à linge d'un co-détenu libérable, avant d'être repris lundi, a-t-on appris de source judiciaire.

"Personne n'a été blessé" lors de l'arrestation du jeune homme, lundi matin tôt près de Lyon (centre-est) selon le parquet. Le co-détenu "complice n'était pas avec lui et n'a pas encore été interpellé", a précisé la même source.

Le détenu repris, qui était emprisonné à Lyon pour des faits de "meurtre en bande organisée", liés à la criminalité organisée et au trafic de drogues, et d'"infraction à la législation sur les armes", a été placé en garde à vue pour "évasion en bande organisée et participation à une associa-

tion de malfaiteurs", selon le parquet.

Natif de Mayotte, île française dans l'océan Indien, le jeune homme, qui mesure 1,70 m, avait pu s'évader vendredi matin selon un procédé "extrêmement rare, que nous n'avons jamais connu dans cette administration", a commenté sur la chaîne BFMTV Sébastien Cauwel, directeur de l'administration pénitentiaire.

"Ils étaient trois en cellule, l'un de ses cocellulaires était libérable vendredi matin et il a profité de la complicité de ce cocellulaire pour se cacher dans un gros sac de linge", et sortir en même temps que ce complice, aux yeux et à la barbe des surveillants, a-t-il précisé.

C'est seulement samedi matin que son absence en cel-



lule a été constatée.

Il y a eu "manifestement toute une série de dysfonctionnements" "graves" et "inadmissibles", a estimé M. Cauwel. Le ministre de la Justice a demandé une enquête.

La prison de Lyon-Corbas, qui dispose de 660 places, dont 60 pour les femmes, a été mise en service en 2009.

Son taux d'occupation actuel "est d'environ 170% et donc ça rend les conditions de travail de nos agents plus compliquées", selon M. Cauwel.

Recettes

Smoothie aux pêches



Ingrédients

5 pêches mures (plusieurs variétés)
Le jus 1/2 citron
700 ml d'eau
Des glaçons

Instructions de cuisine

Lavez et égouttez les pêches et le citron.
Coupez les pêches en deux, ôtez le noyau puis coupez en morceaux.

Coupez le citron en deux puis pressez la moitié.
Dans le bol du mixeur mettez les morceaux de pêches, le jus de citron 1 verre d'eau.

Ensuite mixez le tout jusqu'à ce qu'il reste plus de morceaux de fruit.

Ensuite incorporez le reste d'eau et mixez.

Servez le smoothie avec des glaçons.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
AGENCE URBAINE DE CASABLANCA

AVIS DE VENTE SUR OFFRE DE PRIX

N° 02/DAU-SC/2025

L'Agence Urbaine de Casablanca met en vente, sur offre de prix, des lots de terrain destinés à l'habitat et aux équipements privés, sis à :

- Commune de Nouaceur (Pôle Urbain de Nouaceur)
- Commune d'Ouled Saleh (Lotissement Ouled Saleh)
- Arrondissement de Hay Mohammadi (Cité Béchar El Kheir)

LOTS DE TERRAIN DESTINES A LA CONSTRUCTION DE :					
VILLAS	HABITAT à (R+2)	LOGEMENTS COLLECTIFS (R+5)		EQUIPEMENTS PRIVÉS	
Objet	Sup (m²)	Caractéristiques Urbanistiques		Localisation	
		Hauteur	C.U.S		
Lots pour Habitat	de 196 à 205	R+2	84%	Lotissement Ouled Saleh	Ouled Saleh
Lots pour villas	Jumelées Isolées	de 457 à 1161	R+1 40% 35%	Pôle urbain de Nouaceur	Nouaceur
Lots pour Immeubles destinés à l'habitat collectif, aux résidences universitaires ou à des activités tertiaires (bureaux et / ou hôtellerie.	de 15050 à 27560	R+5	60%		
Lots pour équipements privés dans le secteur d'habitat collectif en zone (B15).	522 578 1832 & 1863	R+5	60%		
Lot pour équipement privé	128	R+1	100%	Cité Béchar El Kheir	Hay Mohammadi

Retrait des dossiers de candidature

Au service commercial de l'Agence Urbaine de Casablanca, sis au 10 Immeuble LINAT Bd. Rachidi Casablanca ou sur site web www.auc.ma

Dernier délai de dépôt des plis

Les plis doivent être déposés contre récépissé à l'Agence Urbaine de Casablanca au plus tard le Jeudi 07/08/2025, à 12 h 00.

Pour plus d'information, contacter le Service commercial de l'Agence Urbaine de Casablanca
18, Bd. Rachidi – Casablanca Tél 05-22-29-57-03/04 / 06-18-84-01-31 / 06-66-19-39-58 Fax: 05-22-22-33-32